

Ni vendu ni à vendre à aucune faction politique

PARAISANT LE DIMANCHE

Faussetés

*A l'usage troupe docile,
Vers le salon collet-montant,
Les gommeux courent à la file
Avec un faux empressement.*

*Ils vont, pour un instant, sourire
A des femmes qu'ils n'aiment pas,
Devant des glaces où se mire
L'insolence des faux appâts.*

*Et ces femmes, sottes et vaines,
Les yeux demi-clos, bouche en cœur,
Chercheront des poses de reines
Pour exprimer leur faux bonheur.*

F.-O. ASSELIN.

Le Budget

Enfin, M. Fielding, ministre des finances fédérales, a soumis ses estimations budgétaires pour 1900.

En 1894, sir Richard Cartwright, collègue de M. Fielding et ancien ministre des finances dans le gouvernement Mackenzie qui exista de 1873 à 1878, s'écriait : "C'est une honte, c'est un scandale pour le gouvernement du Canada d'en être arrivé à une dépense de \$36,000,000."

Nous progressons évidemment : nous sommes arrivés à :

Recettes : \$50,000,000 ; dépenses : \$43,000,000.

Mais, paraît-il, les affaires vont superbement. Nous aurons un surplus de \$7,500,000 si rien ne dérange les calculs de M. Fielding.

Aussi, paraphrasant la devise inepte et prétentieuse de M. Mulock, notre ministre des postes, qui inaugura le timbre postal à deux sous avec ces mots sonores, écrit en exergue sur ce timbre : "Nous tenons le plus vaste empire qui fut," M. Fielding s'est écrié : "Nous tenons le surplus le plus vaste qu'il soit !"

Puisse ce surplus ne pas disparaître aussi vite, et servir plus efficacement à diminuer notre écrasante dette de \$300,000,000 que la mappemonde de M. Mulock, qui n'a servi qu'à la timbromanie ou à la philatélie.

Ajoutons que le budget est impérialiste *to the core*. Ainsi, la préférence pour l'Angleterre de 25 p. c. qu'elle était, est portée à 33½ p. cent.

Si, après cela, sir Wilfrid n'est pas réellement "lordifier," c'est que les Anglais sont des sans-cœur.

CARON.

Est-ce pour rire ?

L'ABOLITION DE LA CHAMBRE BASSE

L'honorable M. Marchand, ayant proposé l'abolition du Conseil Législatif, il serait injuste de s'imaginer que je ne renchérisserai pas et que je vais de la sorte me laisser dépasser dans la voie du progrès et des simplifications.

Et je propose l'abolition de la Chambre basse.

M. Marchand ne veut plus de sénateurs : je ne veux plus de députés. A nous deux, l'honorable et moi, nous allons donc faire réaliser un bénéfice provincial de plusieurs milliers, sans parler des extras qui ne sont pas des épingles. Et si, dans sa reconnaissance, le pays ne nous flanque pas à chacun deux ou trois statues équestres, c'est bien simple, je ne f... plus rien.

Mon programme ?

Simple comme un discours de sir W....

Mais pas de "pointes" et expliquons :

Supposons donc qu'on remercie les députés, et que, à l'instar de feu monsieur Cromwell, on colle sur l'édifice parlementaire la fameuse affiche : "House to let". Serait-ce l'anarchie ?

Non !

Nous laissons à Québec cinq ministres chargés de la routine, c'est-à-dire des voyages de plaisir, les discours de la Saint-Jean-Baptiste, des banquets, etc., et ces ministres appliquent la loi, — mais ils ne la font plus.

Quand une loi pré-existante n'aura plus sa raison d'être ou qu'il faudra la modifier, les journaux et les intéressés discuteront la question entre eux ; un pro-

jet sera publié dans un journal officiel nommé *La volonté nationale*, puis on votera comme expliqué plus loin.

MM. les bouchers, par exemple, veulent-ils une loi ? MM. les bouchers rédigeront le texte de la dite loi, la feront publier dans le susdit journal, accorderont aux objections quinze jours pour se produire, puis on recueillera le vote des intéressés, c'est-à-dire des bouchers eux-mêmes, des mangeurs de viande, des marchands de bétail, et le reste, si tant est qu'il reste un reste.

Autre exemple : Les habitants de Longueuil ont-ils l'intention de construire une betteravière. Même procédé ; c'est-à-dire insertion du projet dans *La volonté nationale*, puis vote par les intéressés, ce qui veut dire les habitants d'une part, les mangeurs de sucre, les raffineurs et le reste d'autre part.

Les choses se passeront de la sorte, en famille, et j'avoue ne pas bien comprendre ce que diable peut bien avoir à faire en cette question betteravière de Longueuil M. Jean Pierre Stotburn, qui demeure à l'Abord à Plouffe où Léonidas Bastrouillard, qui mange ses rentes à Buckingham.

Le vote, en ces différents cas, sera recueilli à heure, jour et lieu fixés. Disons le dimanche, au sortir de la grand'messe ; ce qui, du même coup, en déciderait plusieurs à faire leurs dévotions.

De plus, on donnera sa voix en public, à face ouverte, devant les siens, comme un homme libre, et non dans une boîte de ferblanc, derrière un écran, en cachette, comme un malfaiten ou comme un nègre qui tord le cou au dindon de son voisin.

Le vote secret est une patente infernale, ça encaille les consciences, n'en faut plus !

Le dit vote sera reçu par trois personnes de bonne volonté, le curé, le maire et le doyen de la place, par exemple, puis affiché pendant 24 heures sur un poteau *ad hoc* puis communiqué à la province par *La volonté nationale* et ma foi ! c'est tout, la loi est abolie, amendée et sanctionnée, et les sus-désignés cinq ministres, pour qui la lecture du journal sera obligatoire, n'auront plus qu'à s'incliner. Et ce sera le triomphe de la presse.

Initule de dire qu'en confiant la rédaction de *La Volonté nationale* aux jeunes qui veillent à celle des DÉBATS, on aurait une nouvelle garantie de la parfaite impartialité des procédés et un subside relativement insignifiant suffirait ainsi, avec les salaires des cinq ministres, à faire marcher toute la boutique, à épargner des millions à la Province, à manifester au monde que nous savons mettre à profit les perfectionnements modernes et à faire se lever sur notre beau Canada un siècle si radieux de gloire, de prospérité, de grandeur, de démocratie, de concorde et d'indépendance morale que la plume m'en tombe des mains.

GASTON.

Lettre de femme.

La scie du jupon

Mes chers "DÉBATS" :

Peut-on entrer ? Avez-vous un petit coin à me donner ? Je suis toute mignonne et ne tiens pas beaucoup de place. Oui, n'est-ce pas ? Je n'attendais pas moins de votre galanterie ; on dit partout qu'il n'y a que des jeunes chez vous et que... vous êtes tous charmants.

Ce que je veux ? Simplement que vous nous aidiez, mes amies et moi, à nous débarrasser d'une scie monumentale, de la scie du jupon.

La scie du jupon ! Dieu vous garde vous et les vôtres d'en être les victimes.

Figurez-vous une procession ininterrompue de bonnes petites amies venant vous quêter vingt cents pour se faire donner un jupon de soie de \$6, pour cette même somme de vingt cents.

C'est une peste ; il n'y a pas moyen de s'en débarrasser, à moins de se fâcher avec l'univers entier.

C'est de plus un truc ; mais un truc très compliqué, auquel je n'ai rien compris, quoique Léon ait passé toute une soirée à me l'expliquer.

Léon ! qui est-ce demandez-vous ? vous êtes trop curieux. Mon mari ? jamais de la vie. Mon frère ? avec ça qu'un frère passerait une soirée à expliquer un truc à sa sœur ! après cela qu'il me soit de quelque chose ou de rien, cela n'a rien à faire avec le jupon de \$6, qu'on peut avoir pour vingt cents.

Voici le truc.

Une petite ou une grande amie vous vend pour vingt cents un "ticket ;" vous écrivez alors à une maison à laquelle vous envoyez \$1 ; et qui, en retour vous renvoie cinq tickets de vingt cents. A votre tour vous partez

en tournée chez vos amies ; vous leur vendez vos cinq tickets et quand ces cinq amies ont également envoyé chacune leur piastre à la maison en question, vous avez droit, pour rien, à votre jupon de soie de \$6, qui vaut ce qu'il vaut.

Si une seule de vos cinq amies préfère perdre son vingt cents qu'envoyer sa piastre et continuer sa chaîne, votre jupon est flambé.

Léon est plein d'admiration pour cette affaire de jupon ; il dit que celui ou celle qui l'a imaginée est plus fort que le père Kruger. Il prétend que cet inventeur de génie a trouvé le moyen de faire travailler pour lui toutes les jeunes filles, qui n'ont rien à faire, en leur faisant vendre vingt cents des tickets qui lui content vingt cents le mille, quitte à perdre un jupon de temps à autre.

Moi, que ce marchand de tickets soit fort ou non, ça m'est égal ; tout ce que je demande aux *Débats*, c'est de mettre fin à cette procession de juponneuses qui empoisonne mon existence.

Je crois que j'ai assez causé ; me sera-t-il permis de recommencer un autre jour ? j'aime ça écrire ; puis je n'ai pas encore été imprimée et il paraît que c'est si bon qu'on ne peut plus s'en passer une fois qu'on y a goûté.

Merci, pour aujourd'hui.

LUCETTE.

L'ARGENT DES AUTRES

UN COUP DE JARNAC

Parlons du parlement de Québec ; tout y est petit, même les jobs ; aussi devons-nous enlever pas mal de zéros aux millions et nous contenter d'une petite affaire de \$10,000.

A la demande de nous ne savons quel personnage le parlement de Québec, que cela ne regardait pas, a autorisé le Conseil de Ville à prendre, cette année, sur le fonds de réserve une somme de \$10,000 pour fonder et maintenir une bibliothèque publique... au château Ramezay.

Il faut espérer que le Conseil ne se servira jamais de cette autorisation et que la Société des Antiques attendra vainement l'argent des Montréalais pour augmenter ses collections.

La formule de cet amendement à la Charte est des plus dangereuses ; "pour maintenir la bibliothèque" dit-elle. Or si cela signifie quelque chose, cela désigne le traitement des bibliothécaires, sous-bibliothécaires, assistants-bibliothécaires.

Si même la somme de \$10,000 était exclusivement consacrée à l'achat de livres, nous nous demandons qui en ferait le choix et qui en serait le propriétaire.

Le Château Ramezay ? la Société des Antiquaires ? a quel titre ?

Cette intervention des députés de Québec dans nos affaires civiques est décidément aussi humiliante que gênante.

Ils se sont opposés à toutes les demandes faites par les ouvriers et par le Conseil pour la création de bibliothèques publiques et les voilà maintenant qui, à la demande d'une société respectable mais d'une utilité plus ou moins grande, autorisent le Conseil à prendre \$10,000 de l'argent des contribuables pour fonder une bibliothèque selon les idées et les manies des collectionneurs de cette société.

Mieux vaut ne pas avoir de bibliothèque publique que d'en avoir une qui n'appartient pas au public, qui ne sera pas sa chose et dont il n'aura pas le contrôle.

Le Château Ramezay n'est du reste pas construit ni situé dans les conditions voulues pour l'établissement d'une bibliothèque publique. Il faut appartenir au Parlement de Québec pour avoir l'idée d'encourager la création d'une pareille institution dans l'endroit le moins fréquenté de Montréal, après 6 heures, et le moins facilement accessible par les tramways.

Nous ne mentionnons ces deux grands inconvénients que simplement pour illustrer la complaisance coupable des législateurs québécois. N'existeraient-ils pas que nous serions encore contre toute tentative de fondation de bibliothèque, à l'aide de fonds publics, sous le contrôle d'une société privée.

Ce que nos Solons de Québec ont voulu c'est faire au Château Ramezay un cadeau de \$10,000 aux frais du trésor civique en l'empapillonnant, pour mieux le faire passer, dans un programme de bibliothèque publique.

Ça ne prendra pas ; les DÉBATS en préviennent charitablement les échevins : ceux qui savent lire et écrire aussi bien que les autres.

P. M.

Comme à Monaco

Monaco, capitale du principauté de Monaco, est célèbre par sa maison de jeu. Le mal que cause cet antre du vice le plus ruineux est tel que défense expresse est faite aux indigènes d'entrer dans le Casino luxueux ouvert librement à tous les étrangers.

Dans un autre ordre d'idée Montréal imite le prince de Monaco; et sa justice si dure aux Montréalais qu'on ramasse en certaines maisons est des plus élémentaires aux étrangers qu'on y pince.

Aux Montréalais la prison et l'amende; aux étrangers la simple amende. Le délit est pourtant le même, l'infraction aux bonnes mœurs est identique; pourquoi alors cette différence dans la répression?

Nous ne nous attarderons pas à discuter ce nouveau tarif préférentiel; il suffit de le signaler pour en montrer la partialité et l'injustice.

Par contre nous releverons une autre injustice, une injustice criante, honteuse, bien faite pour faire ressortir le pharisaïsme de la répression actuelle.

La loi est formelle; elle punit également les propriétaires, les tenanciers et les pensionnaires des bouges. Pourquoi, alors, la justice se contente-t-elle de razzier, d'emprisonner, de punir ces deux dernières catégories de coupables et laisse-t-elle indemnes les propriétaires des immeubles consacrés au vice?

La loi punit ces propriétaires d'une amende de \$200 ou de six mois de prison; jusqu'à ce jour pas un de ces propriétaires n'a été arrêté, traduit devant la justice.

Leurs noms sont connus et la protection qui leur est accordée est d'autant plus coupable que la punition de leurs locataires est plus sévère.

Une répression qui frappe les moins coupables sans atteindre les exploités qui s'enrichissent des fautes commises n'est qu'une persécution révoltante.

Les DÉBATS sont pour la justice égale pour tous; ils demandent que la loi soit impartialement appliquée à tous les coupables et que les propriétaires des bouges aillent s'asseoir sur le banc d'infamie à côté de celles auxquelles ils louent si cher leurs infestés immeubles.

Le spectacle sera aussi réjouissant qu'édifiant.

JEAN MIGEON.

LES TRAMWAYS

La compagnie des tramways vient de décider d'augmenter son capital d'un million de piastres.

Cette nouvelle ne dit pas grand chose à nos lecteurs; elle les intéressera probablement fort peu; leurs économies—ceux qui en ont—n'étant probablement placées dans les parts de cette compagnie.

Ce million de piastres sera offert aux actionnaires au pair; cinq actions anciennes donnant droit à une action nouvelle.

Encore un détail peu intéressant—du moins ils le croiront—pour nos lecteurs.

C'est là une grave erreur; ces chiffres ont une importance capitale pour les Montréalais. Ils montrent combien on les a mis dedans quand on a fait le contrat "des petits chars" et qu'on a donné pour rien, à cette compagnie, un privilège qui lui a permis de tripler son capital et de faire gagner douze millions de piastres en sept ans à ses actionnaires en plus des gros dividendes qu'ils ont reçus.

Ça devient intéressant, n'est-ce pas lecteurs? d'autant plus intéressant que cet énorme profit, représentant 200 par cent du capital versé, a été fait à une époque où ceux qui le font reprochent aux banques de payer trop cher l'argent du peuple en lui servant trois p. c. par an d'intérêt.

A ces taux il faudrait 65 ans aux déposants des caisses d'épargne pour gagner ce que les actionnaires des tramways gagnent à chaque nouvelle émission de parts.

Il n'est pas besoin de longs raisonnements pour établir ces faits.

La compagnie aura, avec son dernier million, un capital de six millions pour lequel ses actionnaires ont, ou auront payé, six millions et pour lequel ils ont obtenu des parts qui valent aujourd'hui 18 millions sur le marché.

Donc bénéfice net 12 millions, sans compter les 10 et 12 p. c. de dividendes.

Voilà ce que la ville a donné pour rien à la compagnie. Elle lui a donné le confort et l'exploitation des passagers par dessus le marché.

Douze millions de piastres! cela représente bien près de la moitié de la dette de Montréal. Douze millions! que de trottoirs, d'égouts, d'améliorations on pourrait réaliser avec cette somme donnée aux petits chars.

Douze millions! mais avec les intérêts d'une partie de cette somme colossale on pourrait donner l'eau gratuitement aux pauvres; on pourrait bâtir des hospices pour nos incurables, des maisons pour nos vieillards au lieu de les mettre en prison.

Douze millions! et ce n'est pas fini. La compagnie n'exploite son contrat que depuis sept ans; elle a encore vingt-trois devant elle et Montréal grandit tous les jours, sa population augmente et avec elle augmentent les recettes des tramways.

Le paiement d'un dividende raisonnable est légitime; mais le bénéfice scandaleux fait sur le capital est pris dans la poche du peuple, du peuple qu'on mal-

traite, en l'empilant dans les chars comme des sardines dans leurs boîtes, et qu'on laisse geler au coin des rues pour augmenter les bénéfices des actionnaires.

Le million de parts qu'on va émettre au pair, donnera clair et net, du jour au lendemain, deux millions de piastres de bénéfice aux actionnaires. Alors que si la compagnie, qui fait sa fortune avec le peuple, devrait employer ces deux millions à augmenter son matériel et à améliorer son service.

Le peuple! qui s'en soucie? Vanderbilt, second du nom, a montré ce qu'il pesait dans l'esprit des grands financiers le jour où il a dit ce mot fameux: "The people be damned!"

Et quand un esprit clairvoyant crie au danger et demande l'exploitation par le peuple des services nécessaires au peuple on le voue au mépris de ses contemporains en l'appelant socialiste.

C'est parce que nos échevins de 1892 n'étaient pas des socialistes que la compagnie des tramways a fait gagner douze millions de piastres à ses actionnaires et qu'elle traite le peuple comme la loi ne permet pas qu'on traite le bétail à bord des chars.

VINGT MILLIONS DE DIVIDENDE.

Les DÉBATS sont aux millions aujourd'hui. Les gros chiffres ne sont pas faits pour l'effrayer.

La Standard Oil Company, ce trust pauvre qui bientôt étouffera entre ses bras monstrueux l'initiative privée aux Etats-Unis et y épuisera la fortune publique sucée, pompée par ses hideuses ventouses, vient de payer à ses actionnaires un joli dividende annuel de vingt millions de piastres. Ce que cela représente pour cent serait difficile à dire, car le capital annoncé n'a été payé qu'en partie.

Sur ce capital le dividende serait de 20 p. c. Et dire qu'à Ottawa le parti au pouvoir croit faire l'aumône au peuple en lui payant 3 p. c. au lieu de 2½ sur ses dépôts.

Mais en quoi les bénéfiques fabuleux réalisés par la Standard Oil Company, sur les Yankees peuvent-ils intéresser les canadiens? se demanderont les lecteurs des DÉBATS. En ceci que ce trust de pétrole opère au Canada, prélève un tribut sur chaque lampe qu'on y allume et menace de ruiner les usines et les mines canadiennes.

Elle a pour complices nos deux grandes compagnies de chemin fer: le Grand Tronc et le Pacifique, traduits par les fabricants ruinés devant le comité des chemins de fer du parlement fédéral.

Pour les défendre l'un des avocats de ces compagnies a osé dire qu'elle n'avaient qu'à se préoccuper de leurs intérêts, de leurs dividendes et non des intérêts du public.

C'est pour en arriver là que les gouvernements ont versé aux chemins de fer des centaines de millions de l'argent du peuple sous forme de subsides, de subsides qui, quelquefois, dépassaient le coût total de la voie.

Qu'on nous exploite, soit; mais qu'on se serve des lignes que nous avons aidé à construire pour introduire au Canada un élément de dissolution sociale, de ruine, d'exploitation tel que la Standard Oil Company, c'est faire preuve d'une ingratitude, d'un cynisme qui pourraient bien, à la fin, rendre enragé ce mouton doux et tranquille qu'est le peuple.

PAUL BERTIN.

Ceci n'est pas pour rire

LES POLISSONNERIES DE LA STATISTIQUE

Au parlement impérial, ces jours-ci, M. Powell Williams a déclaré que, pour la guerre anglo-transvaalienne, les Indes ont fourni 250 hommes et le Canada 2820.

Ces chiffres ont leur suggestive éloquence et nous l'allons prouver.

La population des Indes est, en effet, de 286,696,960 habitants et celle du Canada, de 5,129,500, au plus.

Si donc les Indes, avec une aussi formidable population, ont cru faire leur part en n'envoyant que 250 soldats, le Canada, au pro rata, n'aurait dû envoyer que 4 hommes 3/5.

En expédiant donc en Afrique les plus ardents de nos britishers provinciaux: Pacaud, par exemple, avec David, Desmarais, Préfontaine et Fréchette (ce dernier pour amortir la fraction contenue dans 4 3/5) nous aurions été quittes tous les discours prononcés sur le loyalisme auraient été prononcés quand même, et Sir Wilfrid aurait pu tout aussi bien câbler à Chamberlain: "We're all right."

Nous sommes même convaincus qu'en face d'une telle occurrence, M. Bourassa n'aurait pas kické de voter le prix de 4 carabines 3/5, de 4 khakis 3/5, de 4 bouteilles 3/5 de pain-killer, de 9 paires 1/5 de chaussons de coton et de 4 billets 3/5 de passage à bord d'un cargo boat bound for Cape Town. Et M. Bourassa se serait, sans doute, d'autant moins fait prier qu'au retour de là-bas, M. Fréchette n'eût pas manqué de nous flanquer une épopée nouvelle dont la composition, la reliure, la traduction en trois ou quatre langues et la vente par fascicules auraient triple-quadruplement, moralement et pécuniairement indemnisé le pays des frais de l'expéditionnette.

Et qui nous dit que M. Préfontaine n'aurait pas trouvé le moyen de prendre Ladysmith par la douceur ou que M. Pacaud n'aurait pas soutiré des niagaras de

larmes du cœur de Kruger en lui narrant la félicité dont jouit le Canada sous la tutelle de la Grande Bretagne?

En tirant "les yeux bandés" sur les Français qui combattent sous Joubert, Desmarais, de son côté, n'aurait pas peu concouru à adoucir les rigueurs d'une guerre atroce et, le tout se fût probablement terminé par un pique-nique où David aurait fait un grand discours; tandis qu'en envoyant ainsi 2820 hommes, Sir Wilfrid va faire croire aux statisticiens de l'étranger que le Canada compte une population de 3,233,976,000 habitants, ce qui va surfaire la réputation déjà si vaste des Canadiennes.

Et en face d'une aussi monstrueuse erreur, notre commissaire extraordinaire à Paris, M. Tarte, pourrait-il expliquer comment, diable! il se fait que M. Sifton importe encore des Doukobors et que le Dominion mâchonne toujours le fatidique biberon des nourrissons vagissants?

Oh! sir Wilfrid! sir Wilfrid! sir Wilfrid!

Faut-il signer? Allons! vas-y mon fiston, ta chroniquette émoustille, mais n'a pas de fiel.....

JACQUES POMERLEAU, junior.

NOTES D'ART

Les Pirates de la Savanne, un drame émouvant, sera donné cette semaine aux Variétés. Nous causerons de ce théâtre prochainement.

Aux Soirées de Famille. Le Dompteur, un drame de d'Ennery, est en préparation pour jeudi prochain.

Nous n'avons pas assisté au dernier concert donné par *le Montagnard*. Accusons réception d'un seul billet de faveur alors que les autres confrères en ont reçus quatre et plus. Puisque la direction du Montagnard a visé à l'économie à notre endroit, on ne trouvera pas mauvais de constater que nous avons économisé notre temps.

Demain soir aura lieu, à la salle Windsor, un concert sous la direction du professeur Guillaume Couture.

On chucotte, dans le monde des coulisses et chez les habitués de l'Eldorado, que M. et Mme Harmant partiront à la fin du mois prochain pour retourner à Paris. On dit aussi, mais plus bas, qu'ils reviendront à l'automne avec une troupe d'artistes et que, sous leur direction, un nouveau théâtre s'élèvera rue Saint-Laurent, près Vitry. Ce théâtre sera avant tout parisien et populaire, genre Palais-Royal.

Il ne faut faire abus de rien; autrement, c'est l'éternelle histoire du pâté d'hirondelles. C'est exquis dès le début, mais à la longue l'estomac finit par s'en lasser. Le professeur Alex. M. Clerk est un professeur de chant et il a beaucoup d'élèves, tellement que nous lui reprochons, dès en commençant cette appréciation, d'en avoir trop produits à son audition de lundi dernier. Tout le programme ne comportait que du chant; il n'y avait pas de place soit pour un violoniste, soit pour un pianiste. C'est qu'il fallait sans doute ménager des susceptibilités, et nous savons ce que c'est, nous, qui, dans notre métier de critique, passons notre temps à saupoudrer les pillules de sucre bien blanc et bien fin, afin d'en cacher l'amertume à nos patients trop chatouilleux.

Avant d'entrer dans le détail, qu'il nous soit permis de dire que nous avons remarqué une qualité saillante chez presque tous les élèves du professeur Clerk: une grande clarté dans la diction; nous étions placé à l'ultime strapontin de la salle Karn, et il nous a été facile de saisir chaque syllabe.

Maintenant, à l'œuvre; le programme est bien long... puis il nous faut ménager l'espace.

D'abord, place aux dames; elles sont peu nombreuses. Melles Rebecca de Lorimier et Blanche Dubois.

La première a beaucoup de vérité et de dignité dans sa diction, sa voix qui tient plutôt du mezzo que du soprano a de riches qualités, bien qu'elle ne soit pas de large envergure. N'eût été l'exiguïté de la salle Karn, nous aurions presque osé croire que cette cavatine de *Samson et Dalila*, de Saint-Saëns, était au-dessus de ses forces. Et la timidité—car c'est une débutante—l'a peut-être empêchée de s'échauffer au degré voulu. Interprétation des plus satisfaisantes.

Mademoiselle Blanche Dubois, elle, est un grand soprano d'une étendue extraordinaire, pas timide du tout elle peut aborder les grandes pièces du répertoire qui demandent du souffle. Sa diction pêche cependant par excès de mièvrerie... mais, vous verrez qu'elle s'en corrigera, si elle veut travailler ferme. Toutes deux, dans la grâce de leur triomphante jeunesse, ont reçu des ovations de la part des auditeurs. N'oublions pas de mentionner madame H. C. Saint-Pierre, qui avait assumé la lourde tâche de passer toute la soirée au piano d'accompagnement. Elle s'en est noblement acquittée, et nous aurions mauvaise grâce à lui reprocher une ou deux distractions, si légères....

Maintenant, passons aux chanteurs et prenons les par groupes afin de ne pas donner des proportions démesurées à une simple audition d'élèves, si intéressante qu'elle ait été.

L'air de *Henri VIII*, de Saint-Saëns, chanté par M. J.-H. Loranger, nous a fourni l'occasion d'apprécier la jolie voix de ténor léger de celui-ci en même temps que sa diction chatiée. Il nous a cependant moins plu dans le duo de *Lakmé*. M.M. N. Pruneau et H. Bisailon peuvent bénéficier de la même appréciation. Ce dernier cependant possède une voix difficile à classer ; ce n'est pas un baryton et ce n'est pourtant pas un ténor. M.M. Ed. Desaulniers et G. Kent ne nous ont pas déçu ; ils ont des voix graves bien timbrées. Ne gardons pas rancune à M. Desaulniers d'avoir eu le trac dans le trio final de Faust. M.M. Zénon Morin et Raoul Dionne, avec des voix de registres différents, ont eu une ampleur suffisante ; remarquons cependant certaines lourdeurs d'articulation (même remarque au sujet de M. Kent,) et chez M. Dionne un *tremolo* par trop accentué. M. F. Ramsay a une puissante voix de basse ; s'il dit passablement en anglais, nous ne pouvons pas dire la même chose lorsqu'il s'agit du français.

M. Henri Jodoin a mis un entrain endiablé dans l'interprétation de la *Pensée d'automne* de Massenet ; sa voix est large mais pas exempte de rudesse.

Si le *Trio du Duel* de Faust n'a pas été scrupuleusement rendu, les deux chœurs d'élèves, en revanche, ont soulevé un juste enthousiasme. Nous aurions encore beaucoup à dire, mais l'espace nous manque,

L'association chorale "Saint-Louis de France" donnera mardi, à la Salle Olier, rue Roy, une grande soirée musicale et dramatique avec le bienveillant concours des acteurs des Soirées de familles du Monument National, de Melles F. C. Larivière, soprano, et Victoria Cartier, pianiste et M. H. Arnoldi, violoniste. On jouera "La joie fait peur" de Mme Girardin.

Le régisseur du théâtre "Sa Majesté" a reçu une lettre lui annonçant l'arrivée prochaine au Canada de l'orchestre viennois de Strauss. On s'attend que la troupe arrivera à New York le 15 octobre prochain. Après trois semaines d'engagement à la métropole américaine, elle viendra aussitôt à Montréal.

Pour la fin d'avril le mariage de M. Emile Bélanger, de *La Presse*, le sympathique chanteur que le public des Soirées de famille a souvent eu l'occasion d'applaudir, avec mademoiselle Alice Lafleur, fille cadette de M. J. B. Lafleur, avocat et gérant de la Cie d'Assurance Mutuelle, contre le feu.

Rosario Bourdon vient de contracter, pour la saison prochaine, un engagement qui lui permettra, dans un an ou deux, de se passer de l'aide, si lente à venir, de ses compatriotes. Le jeune artiste est à préparer un *recital* d'adieu qui aura lieu aux premiers jours de l'été. Il fera ensuite, avec l'impressario Victor Thrane, une tournée aux Etats-Unis, et, son engagement terminé, il retournera à Paris, auprès de Massenet, qui a fondé le plus solide espoir sur son jeune élève du Canada.

Rosario est revenu, hier soir, de New York, où il a conclu des arrangements avec l'impressario Thrane. Il donnera, jeudi, à la salle de la Y. M. C. A., un concert, sous les auspices du Ladies' Musical Morning Club. Ce sera son avant-dernière audition avant son départ.

On annonce pour jeudi prochain la publication du premier numéro d'un journal hebdomadaire consacré aux choses de l'art, du théâtre et du sport. Succès et longue vie au confrère, qui comble une déplorable lacune.

Nous nous attendions à trouver une salle comble au concert de la Symphonie, vendredi soir, parce que l'attention principale en valait bien la peine. Cependant, en nous procurant l'avantage d'entendre le célèbre Henri Marteau, M. J. J. Goulet, directeur de la Symphonie a fait œuvre pie pour l'art, et si l'auditoire n'a pas été aussi nombreux qu'on aurait été en droit de l'espérer, ayons au moins la consolation de n'avoir pas ménagé nos bravos au sympathique virtuose, ratification consciencieuse de la très délicate sélection du professeur Goulet.

M. Henri Marteau est un virtuose dans toute la force du mot, et nous avons souvenance que, seul, Ysaye, parmi tous ceux que nous avons entendus, peut lui être opposé comme rival. Notre plume est impuissante à noter les impressions que nous avons ressenties à l'entendre, et nous préférons nous taire plutôt que de rester au-dessous de la vérité.

Tous les numéros du programme ont été exceptionnellement bien réussis par l'orchestre, à l'exception de la seconde symphonie de Beethoven où nous avons remarqué de rares faiblesses chez les cors, les violoncelles, et les flûtes. Il nous a fait plaisir de ré-entendre cette suite d'orchestre de Rubenstein, intitulée *Bal costumé*. L'espace nous manque pour une appréciation détaillée. Nos félicitations au professeur Goulet.

Gustave Comte.

Déjà la taxe impérialiste

La Compagnie d'Allumettes de Montréal, qui a résolu de donner au fond du contingent un sou par grosse d'allumettes vendues, vient d'augmenter le prix de cette commodité d'un sou par boîte. C'est l'imposition d'une taxe impérialiste. C'est une manière comme une autre de rire du peuple. Il se pourrait bien cependant que cette manière d'agir tournât au désavantage des monopoleurs.

VICTOIRE COMPLETE.—Le croup, les affections de la gorge et des poumons trouvent un adversaire victorieux dans le BAUME RHUMAL.

L'impérialisme par la faim.

On vient de découvrir un sérum infallible, absolu, contre la révolution politique, et les pays continentaux feraient bien de s'en emparer de peur que l'Angleterre, qui en a démontré l'excellence, ne se hâte de le faire breveter.

A vrai dire, il y a longtemps que messieurs les Anglais s'en servent à la sourdine, et quelques-uns de leurs amis du continent, qui ont aussi leurs petits ennuis, paraissent l'avoir au moins soupçonné. Mais jusqu'à ces derniers mois les expériences de l'Angleterre touchant ce merveilleux remède, quoique, en somme, assez satisfaisantes, n'avaient pas donné de résultats très positifs. Quant aux continentaux, ils l'appliquaient un peu au petit bonheur, sans en connaître exactement la portée, comme on faisait usage des caractères d'imprimerie avant Gutenberg.

Mais maintenant, nous sommes fixés, et les éléments en travail de révolution n'ignorent plus ce qui les attend, s'ils ne s'amendent, pas plus que les avantages qu'ils recueilleront, s'ils se soumettent docilement à la cure nouvelle.

Depuis mille ans, plus ou moins, nos amis les Irlandais, opprimés par leurs voisins d'Angleterre, ne pouvaient laisser s'écouler un siècle sans se payer une révolution. Au lieu de se résigner à la servitude et à la famine jusqu'au moment psychologique où ils auraient béni la main qui leur eût jeté dans la bouche un objet quelconque—jusqu'à la cristallisation du mot de Cambronne ("La garde-meur et ne se rend pas"),—ils partaient donquichottesment en guerre contre les pouvoirs établis, et s'en allaient jusqu'en France chercher des Anglais pour taper dessus (voir Fontenoy).

Résultat : une moitié de la race vendait l'autre moitié ; quelques courtisans, comme ce Thomas Moore dont un journal montréalais a reproduit les traits sous une couronne de lauriers le jour de la Saint Patrice, s'engraissaient à la Cour, dont ils étaient les Triboulets, et la grande masse des révoltés se faisaient pendre. Si un lord anglais, dans la suppression de la révolte, perdait un cheveu, en eût-il perdu vingt mille à violenter les paysannes du pays dompté, ses compatriotes vengeaient cet outrage en faisant pourrir quelques milliers d'Irlandais dans d'obscurs cachots.

Heureusement pour eux, et pour cet univers qu'ils approvisionnent si largement de rhéteurs, de comédiens, de politiciens et de boxeurs, nos amis les Irlandais ont compris la folie de leur donquichottisme. Depuis 1798, date à laquelle ce fou glorieux d'Humbert descendit près de Donegal avec une poignée de sans-culotte, ils ont évolué. Dès les mil huit cent, on les voit s'enrôler en foule sous les drapeaux anglais. Ils sont d'abord en Espagne, et plus tard à Waterloo, avec Wellington. Ils sont avec Nelson à Aboukir et à Trafalgar. On les trouve partout, empochant une paie qui est pour eux la bouchée longtemps convoitée. Ils y prennent goût. En 1855 ils sont à Sébastopol. Ils s'en vont au diable sans mot dire à Balaklava. On leur passe la main sur la nuque, on leur chatouille le bedon. On les choie, on les fait manger comme des hommes, au lieu de leur donner du foin. Ils songent maintenant à peine à leur île, à leurs frères qui ne sont pas soldats, à leurs femmes, à leurs sœurs, à leurs vieux parents. Quelques sous par jour, venus à point, ne sont pas à dédaigner. La solution du problème qui préoccupait leur race, ils la tiennent. C'était bien la peine, vraiment, à Robert Emmet de jouer sa tête et à Grattan de braver les prisons anglaises. Le soldat irlandais sera désormais le fort-bras des causes britanniques. De la Crimée aux Indes, des Indes à l'Egypte et de l'Egypte au Transvaal, en passant par d'autres étapes, il va ferrailler pour les oppresseurs des siens. Il se fait battre sans regret comme il triomphe sans enthousiasme. Il se fait même volontiers faire prisonnier, comme à Nikolson's Nek et à Stromberg. Bref, il gagne son *shilling a day*.

L'Anglais, qui s'y connaît en hommes aussi bien qu'en bétail, sait que penser de la bravoure de ces mercenaires. Mais chut, s'il s'en ouvrait le cœur, on saurait bientôt à quoi s'en tenir sur le véritable état des esprits dans le Royaume-Uni. Les protestations de John Redmond, Michael Davitt et tous les autres députés irlandais, cela ne signifie rien : voyez donc comme les Irlandais se sont fait hacher au passage de la Tugela ! Le cri d'opprobre poussé par la presse irlandaise de tous les pays à la vue des horreurs sud-africaines, cela ne saurait compter : voyez donc les pertes magnifiques subies par la même brigade au repassage de la même rivière ! La bravoure irlandaise est une réplique à tout. La presse anglaise, les hommes d'Etat anglais, parlent avec éloges des "héros celtiques," et ce bon Paddy, d'autant plus sensible aux honneurs qu'il y est moins accoutumé, s'aperçoit, ô délices ! que la faim, en le poussant au service pu maître qu'il abhorre, l'a tout simplement conduit à la gloire. Les rares Irlandais restés en Irlande, ne peuvent plus même élever la voix contre la tyrannie anglaise, que M. Bull ne leur réponde. "Ah ! que vous me chagrinez ! Vous n'avez pas la mémoire du cœur. Vous devriez au moins vous rappeler quelle mort glorieuse j'ai procurée à la plupart de vos enfants sur mes champs de bataille. Et comme voici la Saint Patrice, pour vous prouver que j'ai assez de grandeur d'âme pour oublier le mal que je vous ai fait, je veux bien vous permettre de porter, ce jour-là, un shamrock à votre boutonnière. Je vous aime, et, mon Dieu, si vous persistez à vous agiter, je me ver-

rai peut-être obligé de vous faire rappeler à la raison par ces fidèles soldats irlandais, vos compatriotes, qui, eux, savent faire justice à la droiture de mes sentiments."

A un discours si convaincant, les Irlandais se sont rendus. Et les journalistes jaunes, qui avaient compté sur la prochaine rébellion irlandaise pour boomer leur stock dans les grands prix, peuvent en faire leur deuil. Leur seul moyen désormais de tirer parti des descendants de Brian Boru sera de leur passer, aux jours de fête nationale, une feuille de journal avec une feuille de shamrock.

Tout cela parce que l'Angleterre, par une politique prévoyante et suivie, a mis nos amis d'Irlande en si bel appétit qu'ils sont maintenant heureux d'accepter d'elle un os à ronger.

S'ils continuent à se bien conduire, on leur permettra sans doute, dans quelques cents ans, de se moucher dans des mouchoirs verts, de se coiffer de chapeaux verts et de porter des culottes vertes—à l'envers. Quant à se régaler de gazon vert et de feuillage vert, il y belle lurette que dans certaines régions d'Irlande, grâce à la domination britannique, on jouit de cette liberté.

Enfin, qui sait à quels privilèges et à quels honneurs leur dévouement, né de la faim, ne conduira pas les fils de la Verte Erin ?

Ah ! la faim, quand finira-t-on par se convaincre qu'elle peut souvent tourner au bénéfice de celui qui la subit aussi bien que de celui qui l'impose ?

Réduite par certains procédés, elle remplacera peut-être un jour la vapeur et l'électricité dans la mécanique.

Appliquée aux aérostats, elle nous permettra d'aller à la lune.

C'est une force, quoi !

Si j'en ne craignait d'effaroucher les âmes timides, je m'écrierais même :

La faim, c'est la vie !

CHARLES DUPRE.

ECHOS

Tararaboum ! ça y est, et voici que sir Wilfrid Laurier sera bientôt bombardé lord. Il ne s'agit plus que de dénicher un nom sonore pour le nouveau dignitaire. M. Laurier étant de Saint-Lin, nous proposerions bien : lord de Saint-Lin, mais l'hagiographie n'étant pas de mode en ces circonstances, il serait peut-être plus parlementaire de suggérer autre chose, par exemple : lord Lindseed and Honey. C'est un nom mélodieux et suave qui rendrait parfaitement le caractère édulcoré du magnifique démocrate, et nous espérons que si c'est adopté on en donnera crédit aux DEBATS.

L'herboriste Brabant—qui a manqué sa vocation, puisqu'il était né pour être premier ministre—a défini, mardi dernier, au club Letellier, les effets terribles des coalitions : "Les coalitions, messieurs, c'est affreux ! ça toujours échoué misérablement, et ça toujours été un fiasco monumental dans tous les pays qui les ont vu fomenter. Prenez comme exemple la coalition Chamberlain-Salisbury (prononcez à la française). Le monde a-t-il jamais vu une horreur pareille ? Avez-vous déjà entendu parler d'un plus ÉPOUVANTABLE MASSACRE ? ! ! !

Les échos de la salle Dionne se sont blottis dans les coins en entendant cette foudroyante révélation.

"*L'Intransigeant*" de M. Henri Rochefort a prélevé une souscription pour offrir une épée d'honneur au général Cronje. Il annonçait hier qu'il publiera très prochainement la liste complémentaire des derniers dons—qui font monter la souscription à plusieurs milliers de francs—et il ajoute :

"Nous avons voulu que le souvenir offert par les patriotes français au vaillant chef boer fût digne de son admirable défense de Paardeberg, où pendant douze jours, il tint en échec avec trois mille hommes, quarante-cinq mille Anglais soutenus par quatre-vingts pièces de canon.

"Il faut que ce soit à la fois un objet précieux par les matériaux employés et un objet d'art.

"Lucien Pallez, le grand artiste patriote, auteur du fier et imposant "Halte-là !" admiré au dernier Salon et du buste si artistique, si vivant de Paul Déroulède, était tout désigné pour en exécuter la maquette.

"Pallez s'est déjà mis à l'œuvre. Dans quelques jours il aura terminé son ébauche.

"La poignée de l'épée est formée par un combattant boer serrant dans ses mains nerveuses le cou du léopard anglais dont le corps forme la garde et qui a les pattes de derrière prises, empiégées dans le drapeau du Transvaal, qui figurera la coquille.

"Le drapeau du Transvaal, qui est tricolore, sera exactement reproduit à l'aide d'émaux et de pierres précieuses ; des rubis pour le rouge, des diamants pour le blanc, des saphirs pour le bleu.

"Nous avons la conviction que cette œuvre de haut goût artistique répondra exactement au sentiment de nos nombreux souscripteurs, qui pourront, d'ailleurs, l'examiner à loisir avant qu'elle soit remise par le docteur Leyds, représentant officiel du Transvaal, à l'héroïque Cronje."

Les nombreux amis et contemplateurs de l'exquise madame R. T. qui préside si superbement à tant d'organisations philanthropiques et charitables apprendront sans doute avec une douce satisfaction qu'elle s'est pesée récemment en présence de plusieurs de ses compagnes et que, sous ce précieux fardeau, la balance, sans trop gémir, a marqué 163 livres. Ce n'est pas un record, c'est un poids.

Pour finir gaiement : Un aide-camp du duc de Cambridge, qui désirait de l'avancement, s'adressa à l'ancien généralisme des armées anglaises en lui faisant valoir ses longues années de services.

—Où sont tes blessures ? dit le général. Ce sont là les meilleures titres. Peux-tu m'en montrer ?

—Comment aurais-je été blessé, mon général ? répondit l'aide de camp. Les jours de bataille, je ne vous ai jamais quitté.

ALBERT THIBAudeau.

NOTRE AVENIR

L'azur politique prend tous les jours des teintes plus grisâtres, de sourds grondements nous arrivent d'Ottawa chargés d'impérialisme, sinistres précurseurs pour notre sécurité nationale. Il n'est plus question, maintenant, de la légendaire sérénité du ciel constitutionnel, et tous les Canadiens-français sont témoins du servilisme de nos députés.

A l'heure actuelle, qui est vraiment l'heure dangereuse pour notre race, il serait prudent d'envisager froidement et sans parti pris cette question de changer la forme de notre gouvernement en faveur de la *Fédération impériale*, afin de voir si un plus grand bien doit en résulter pour nous.

C'est dans les conséquences de ce changement que nous trouverons cet idéal de gouvernement pour un peuple de colons ! ! !

Une des premières conséquences est le *service obligatoire* pour tous les Canadiens aptes à porter les armes. Elle s'impose, elle est inévitable, et ce, à cause même de l'isolement de l'Angleterre et de l'insuffisance de son armée de terre.

Il est étrange de remarquer que ce qui précisément fait la force de l'Empire Britannique est ici cause de sa faiblesse : le grand nombre de ces colonies. Son armée n'est et ne sera jamais assez puissante pour les défendre toutes à un moment donné. Les Anglais seront donc obligés de forcer les colons à prendre les armes. C'est alors que ces derniers devront, suivant le bon plaisir de la mère-patrie, s'en aller au bout du monde payer le tribut du sang pour une cause juste ou ignoble et qui les intéressera nullement. Le Canada ne vient-il pas de fournir à l'Angleterre deux mille hommes et deux millions de dollars en espèces, sans aucun profit pour lui. Comme si notre dette nationale n'était pas assez considérable, et comme si le peuple avait encore besoin d'être pressuré d'impôts ! ! Et, que sera-ce donc alors que nous serons tenus d'entretenir une armée permanente ? Si, encore, le service obligatoire ne forçait le colon qu'à défendre le sol natal, mais il n'en pas ainsi.

Une autre conséquence de l'impérialisme sera la *ruine de nos industries nationales*.

L'Angleterre étant avant tout un pays industriel, — qui nous niera cela ? — laissera-t-elle au Canada le privilège de ses industries nationales ? Se privera-t-elle volontairement de l'immense avantage de pouvoir écouler dans ses colonies le produit de ses manufactures ?

Nous laissera-t-elle profiter de notre propre main-d'œuvre, au détriment d'un impôt indirect qu'elle pourrait instituer sans que cela y paraisse ? — Allons donc, pas si bête, après tout ; et vous verrez qu'elle transformera le Canada en *beurreries, ranches, pâturages*. De la sorte c'est nous qui servirions de greniers d'approvisionnement à une armée affamée. N'est-ce pas là ce qu'elle veut faire du Transvaal, actuellement ? Seulement, ce dernier est bien loin de chez elle, alors que le Canada se trouve si rapproché, si à la main. Et nous aurions l'insigne honneur de préparer les gigantesques *plum puddings* consommés annuellement par les fils de John Bull.

Nous vivons actuellement dans le *statu quo* et nous avons fourni la viande pour les marchés anglais en échange de fer en *gueuses*, et de flacons de gin mais avec l'impérialisme, nous fournirons de plus de la chair à canon, et cela en échange de rien du tout.

Il y va de notre prospérité et de notre argent ; n'est-ce pas là une question vitale, s'il en fut jamais une ? Au point de vue *canadien-français*, le mot *Fédération impériale* signifie *asservissement complet de la race*.

D'après le recensement de 1898, l'Empire britannique compte quatre cent millions de sujets. Quatre cent millions de sujets, vous avez bien lu. Eh ! bien, je vous le demande, que deviendrait le peuple canadien-français, englouti dans une si grande multitude ? Nous ne sommes que deux millions de Canadiens-français, ce qui veut dire que notre influence dans l'Empire britannique ne serait égale qu'à la deux-centième partie du tout ; tandis qu'avec le *Status quo* notre influence est représentée par un tiers.

Remarquons bien qu'il ne s'agit pas ici d'une simple équation algébrique, mais d'un état de choses tristement réel.

Tout compte fait, puisque nous ne pouvons pas sauvegarder notre constitution dont le sort paraît irrévocablement fixé, et puisqu'il nous est difficile de rêver à une république même sous protectorat, ne serait-il pas préférable mille fois de souhaiter l'annexion avec les Etats-Unis ? Nous ne sommes pas partisans de l'annexion, et nous ne faisons qu'appliquer ici un axiôme vieux comme le monde : de deux maux il faut savoir choisir le moindre.

Sous le régime annexionniste, notre influence serait plus avantageusement reconnue et respectée ; en comptant nos frères qui vivent au delà de la ligne 45ème nous serions quatre millions de Canadiens-français vivant dans une nation de quatre-vingt millions d'habitants, ce qui ramènerait la proportion à un vingtième. Et la Province de Québec aurait son gouvernement absolument autonome ; nous conserverions nos lois criminelles et civiles, notre langue et une foule de nos institutions respectées et respectables. Les seules questions de traités, de douane et de guerre, seraient du ressort de Washington. De plus, notre marché naturel n'a-t-il pas toujours été aux Etats-Unis ?

Et maintenant que nous avons établi cette question aussi froidement que nous nous étions proposé de le faire, qu'il nous soit permis d'abandonner toute contrainte et de parler librement.

Qu'il nous soit permis de te poser une question directe, ô peuple canadien-français, à laquelle tu peux donner ton suffrage.

Tu es une nation aux fières convictions, tu as le droit de marcher le front haut, et cependant, tu ne comptes pas dans le monde international. Dis-nous, peuple, n'es-tu pas fatigué de cet état de chose, et le joug ne commence-t-il pas à peser bien fort sur tes robustes épaules ? Vas-tu, sans crier gare, te laisser imposer l'impérialisme par ceux qui te gouvernent, ceux à qui tu as confié un mandat sacré et qui te servent si mal ?

Permettras-tu longtemps encore les violations désordonnées que l'on fait aux principes de la constitution que tu as approuvée ?

Tiens, peuple, écoute ceci, et pense-y bien : Sur tous ceux que tu as envoyés à Ottawa, il n'y en a que dix qui ont osé protester contre l'iniquité. Les autres se sont affichés publiquement comme vendus ou à vendre, les uns en s'abstenant de voter contre une mesure qui devait causer ta ruine, les autres en votant ouvertement, délibérément, sans pudeur.

Et afin que justice soit faite, voici les dix noms que nous voudrions voir burinés sur le bronze et gravés dans ton cœur. Ce sont :

Angers, Bourrassa, Chauvin, Dugas, Ethier, Legris, Monet, Marcotte, Marcil et Morin.

Peuple, épargne ceux-ci au jour de ta colère, parce qu'ils ont été justes, parce qu'ils ont été honnêtes. Mais, les autres, les lâches qui te vendent pour des honneurs, les avachis, les traîtres, que ton vote, ô peuple tout-puissant, les flétrisse à jamais. Qu'ils soient remis dans leurs foyers d'où ils n'auraient jamais dû sortir.

Choisis bien tes candidats, aux prochaines élections. Qu'ils ne soient pas comme Achille, vulnérables au talon, à l'endroit des honneurs, et qu'ils soient jeunes, parce que dans la jeune sève bout les nobles enthousiasmes, les fiertés indomptables et les espoirs glorieux.

Peuple, songes-y bien, tu peux refaire la destinée de ton pays, parce que tu es puissant.

COMTE.

TROP D'OMBRE

Nos grands confrères, des deux langues, ont soigneusement caché à leurs lecteurs les deux documents suivants auxquels *Les Débats* se font le plaisir d'accorder l'hospitalité.

**

Mme Olive Schreiner, la sœur du président du conseil des ministres de la colonie du Cap, a écrit à M. Stead la lettre suivante :

« Cher ami, restez jusqu'à la fin du côté de la justice et de la liberté ! A votre lit de mort, vous en éprouverez encore de la satisfaction !

« Le peuple anglais n'a pas encore compris la situation. Quel terrible réveil quand il comprendra !

« Les braves, les héroïques Transvaaliens meurent, les vaillants soldats anglais tombent, et un honteux amas de vampires et de brasseurs d'affaires attend tranquillement la conclusion de la guerre pour venir enfoncer leurs griffes dans nos poitrines.

« Si l'Angleterre pouvait s'apercevoir à temps que Chamberlain sape les fondations de cet empire tant rêvé dans le sud-africain et qui aurait pu être une fédération d'Etats réunis par les liens indissolubles de la sympathie et de l'affection !

« Chamberlain frappe à coups de poignard le cœur de l'Empire britannique.

« Olive SCHREINER. »

**

Le *Manchester Guardian* publie une interview avec M. G.-M. Théal, dont l'histoire en cinq volumes de l'Afrique du Sud est universellement réputée. M. Théal est l'historiographe attaché au gouvernement du Cap et le chef-clerk du département des affaires indigènes au Cap. Son opinion sur la guerre est donc de la plus haute importance au double point de vue de sa connaissance approfondie et de son impartialité absolue.

« Cette guerre est la plus grande tragédie des temps modernes, » telle est l'opinion de M. Théal. Invité à développer sa thèse, M. Théal déclare notamment que le peuple anglais vit actuellement dans un paradis d'imbéciles. Les éléments les plus simples de la situation étaient inconnus de la presse anglaise, qui ignorait à la fois l'histoire et les problèmes de l'Afrique du sud et de la race boer.

« Les journaux anglais parlent d'un accord entre Anglais et Boers après la conclusion de la guerre. Cet accord ne se fera jamais, car les Boers n'ont plus aucune foi dans la nation anglaise, quoiqu'ils estiment l'Anglais individuellement. Si les Anglais persistaient dans la guerre, ils finiraient peut-être par pénétrer dans le Transvaal, mais ils trouveraient devant eux un désert et un nouveau Moscou.

« Je connais la race, dit M. Théal ; quelques-uns que l'or a corrompus, resteront, mais tout ce qu'il y a de vigueur et de sève dans la nation brûlera ses habitations et émigrera en masse dans les territoires allemands et portugais.

« Le Transvaal redeviendra le pays des noirs. Le sud de l'Afrique sera perdu pour la civilisation et, dans l'histoire légendaire de la race blanche habitant actuellement les républiques, l'Angleterre sera l'Espagne du dix-neuvième siècle.

« En ce qui concerne la prétendue conspiration hollandaise, M. Théal déclare, sur sa parole d'honneur, qu'il n'en croit pas un mot. Ce que les Boers demandent, dit en terminant M. Théal, c'est que, tandis qu'ils respectent l'autorité anglaise en dehors des Républiques, l'Angleterre respecte leur autorité en dedans.

« Ils n'ont jamais désiré autre chose, ils ne se contentent jamais de moins. »

M.

ETUDE LITTÉRAIRE

A PROPOS DE LANGAGE.

Posons-nous immédiatement une question.

Comment pouvons-nous lutter contre le cosmopolitisme ?

Par quels moyens pouvons-nous conserver notre langue ?

Le moyen le plus efficace et celui qui présente le plus de force en même temps que de durée : c'est la critique littéraire.

La critique est la science universelle du grammairien. Le champ de ses investigations est sans limite : elle embrasse tout et ne s'effraye pas même devant les problèmes les plus abstraits.

Quelqu'un a dit avec raison : « Deux catégories d'esprits apparaissent sur la terre : l'un créateur d'œuvres, l'autre juge et classificateur des productions du génie. L'un ne va pas sans l'autre : ils se complètent, s'unifient et une littérature est à l'apogée de sa grandeur quand ces deux puissances motrices se rencontrent dans le domaine de l'art.

En voulez-vous un exemple ?

Je ne puis rien mieux faire que de vous ouvrir toutes grandes les pages de l'histoire de la littérature universelle.

La Grèce nous apparaît rayonnante et sublime du jour où Aristote invente l'art de raisonner. Naturaliste autant que dialecticien, c'est par lui que l'esprit hellénique se développe et poursuit à travers le cœur humain ses recherches les plus intimes et les plus profondes. C'est par lui que la science, pour la première fois, est entrée dans les secrets mouvements de l'Art ; c'est par lui que l'esthétique a posé ses lois.

Instigateur avant tout, ayant, pour ainsi dire, mission de tracer la voie à l'intelligence humaine, Aristote est la plus haute signification de la civilisation antique. L'hellénisme—base des littératures latines et dont la visible influence dans les arts et dans les politiques remonte jusqu'à nous—l'hellénisme, dis-je, doit son développement à Aristote. Créateur de la critique, ce dernier a parcouru la philosophie qu'il appelait « la science de l'universel » pour remonter ensuite dans le pays enchanté de la poésie.

Remontons maintenant jusqu'aux Romains.

Comment, et par qui, la Gloire couvre-t-elle d'un éclat incomparable ce siècle d'Auguste si fécond en génies multiples ? N'est-ce pas par l'introduction à Rome des ouvrages didactiques des philosophes grecs que ces derniers proclamaient les civilisateurs des nations ?

N'est-ce pas d'eux que sont sorties les deux plus grandes écoles latines : celle de Mécène qui comptait des hommes comme Quintilien et Properce, et celle de Messala, ayant dans son sein de hautes intelligences comme celle de Sulpicia et Ovide ?

Oui, la Rome antique nous apparaît dans toute sa majesté quand les Cicéron, les Quintilien et les Horace, ces propagateurs de la vraie logique nous apprennent : le premier, avec une éloquence invincible, la puissance de la parole alliée à la profondeur des pensées ; le second, la délicatesse exquise des âmes complétées par la saine raison, et le troisième, avec une malice satirique, la dernière expression du bon goût dont l'influence est devenue légendaire à force d'être universelle.

En France, sans contredit, la critique a fait la littérature moderne.

La Renaissance avait été infertile en matière de critique. Absorbée par le travail incessant que demandent les commentaires, elle était restée absolument nulle dans ses jugements sur les ouvrages de l'esprit, et le moyen-âge subit d'une manière néfaste l'influence de cette époque. Aussi, la littérature d'alors est-elle instable, inachevée, tâtonne et incertaine.

Elle semble faire fausse route, parce que personne n'osant élever la voix, ne lui a tracé le chemin à suivre. Que manque-t-il à son perfectionnement ? L'histoire parle d'elle-même.

Quand apparaît le XVIIe siècle, le mauvais goût perce dans presque tous les écrits. Quelques téméraires comme Boileau et La Bruyère persiflent le pédantesque maniérisme dont se pare le style. Mais trop attachés à l'imitation des chefs-d'œuvre antiques, la littérature est rivée à ses croyances toutes classiques et astreint l'individualité au servage le plus absolu. Siècle de l'absolutisme par excellence le dix-septième l'est aussi dans l'art et dans la science.

Il faudra les efforts innovateurs du XIXe siècle pour donner à la littérature française toute l'envoie qu'elle possède aujourd'hui.

Positive dans ces théories, ayant scruté la vie et les consciences, ayant identifié la psychologie à l'Art, la critique du XIXe siècle, dans son enquête, ne se borne plus à des généralités. Elle passe de la synthèse à l'analyse et de l'analyse à la synthèse, du particulier à l'universel et de l'universel au particulier. Elle fixe les idées et les œuvres et, avec Hippolyte Taine, elle donne au jugement critique « un fondement objectif. »

Et dans sa théorie foncière, l'auteur de « l'Idéal dans l'Art, » nous donne la formule de la critique moderne quand il nous dit : « il faut discuter des goûts. » La littérature française est alors à l'apogée de sa puissance.

Si nous nous permettons de faire un rapprochement et d'interroger l'histoire de notre littérature, il

nous serait facile de constater que nous n'avons pas de critique au Canada. Cela nous explique assez bien pourquoi notre langue semble se fixer, je devrais dire, semble ne faire aucun progrès et rester stationnaire. Si l'axiome de Victor Hugo "une langue qui n'avance pas est une langue morte" a quelque portée pour nous, nous ne sommes pas loin du jour où nous verrons ce qui nous reste du langage français dépérir et se perdre dans l'agglomération funeste de mots étrangers et définitivement s'identifier totalement avec l'anglaise.

Laissée à ses propres facultés, il est bien rare qu'une littérature ne fasse fausse route.

Elle est comme les mots : il ne faut pas lui donner une liberté trop effrénée, car l'on risque de la voir tomber par son développement même.

C'est là le plus grave danger que puisse courir un peuple au début de sa formation.

Il n'est pas trop à dire, nous sommes ici dans une position exceptionnelle. Ayant à lutter pour nos libertés, nous avons aussi notre langage à défendre contre l'envahissement étranger. Comment voulez-vous que nous résistions, et qu'allons-nous devenir, si chaque jour, par faiblesse ou par indifférence, la littérature nationale, par la voix de ses écrivains, nous impose un langage consensuel, adopté aux circonstances et aux préjugés ?

Nous ne sommes plus au temps où l'on portait l'encensoir de l'admiration mutuelle jusqu'à la vanité personnelle de certains cuistres que l'ignorance avait consacrés maîtres, et dont le rôle était d'imposer leur volonté ; mais nous sommes à l'heure décisive où l'abus de confiance nous a fait les juges sévères du présent et du passé. Ne l'oublions pas et n'ayons pas peur de briser avec les conventions, celles dont les lois s'arrêtent au seuil de la critique. Et si l'hydre aux mille dents de la jalousie ou de l'indifférence veut nous détruire, soyons fermes et répondons avec toute la fierté du Ruy Blas de Victor Hugo :

Je relève le front sous le pied qui m'écrase.

JEAN CHARBONNEAU.

CE QUI EST VRAI—Ceux qui disent que tous les remèdes sont bons ont tort. Le BAUME RHUMAL seul est vraiment efficace contre les affections de poitrine.

LE PRIX DU SANG

Un fait stupéfiant qui aura sa place dans l'histoire contemporaine vient de se passer. Il a passé, sans commentaires, sous les yeux de la presse des deux continents.

On a célébré à Londres la "St. Patrick," avec un faste sans précédents ! ! ! !

.....
Où donc est le souvenir de ces vieilles luttes d'antan contre l'envahisseur ? Que doit penser, du fond de sa tombe, ce champion qui fut grand parmi ses compatriotes, qui lutta sans cesse par la parole, qui enflamma tout un peuple, et qui toujours a tenu haut et ferme le drapeau irlandais ?

Car s'il fut un grand homme, Parnell eut aussi la gloire de laisser derrière lui tout une secte,—hélas bien petite!—qui continua l'œuvre de son prédécesseur.

Haines, cris du cœur, propagandes, qu'êtes-vous devenus ?

Que doit penser cette jeune fille sublime entre toutes, qui depuis dix ans prêche la sainte cause ? N'a-t-elle pas ému par ses plaintes la moitié d'un monde ? N'a-t-elle pas montré à nu toutes les misères causées par la poigne de fer de l'Anglais ?

Et pourtant, en lisant le compte rendu de ses discours, l'Europe et l'Amérique, se sont sentis une immense pitié pour ce pauvre peuple courbé sous la servitude. Cette servitude que le lord anglais, propriétaire de terres volées, fait subir à ses anciens tenanciers ! Que reçoivent-ils en échange de leurs services ? Oh, presque rien : juste de quoi ne pas crever comme des chiens.

Et si quelques protestations s'élèvent contre ce mépris de toute justice, on leur lance à la face ce rire froid plus méprisant qu'une insulte.

Et on ne va pas plus loin, on a compris.

Un mot de plus et la horde affamée est repoussée sans pitié ; et tous se taisent, sachant que la force prime le droit !

Ces pauvres, alors, n'avaient plus qu'à garder leurs haines et attendre en silence une occasion qui leur donnerait à leur tour le droit de parler haut et de reprendre ce que le vol leur avait enlevé.

Et, dans chaque chaumière, on a attendu, on a espéré des jours meilleurs, en murmurant en silence le mot *Liberté*.

Puis tout à coup une guerre éclata. Le même envahisseur eut soif de conquête d'or et de domination ; il se jeta sur un autre petit peuple. Le motif était le même que pour l'autre : mais la conquête était plus dure ; ces braves avaient le malheur d'être armés ; la résistance devait être plus grande.

Aussi pour briser cet effort il fallait des hommes, beaucoup d'hommes. On fit un appel. C'est alors que se passa un fait inouï, inconcevable.

L'opprimé fit cause commune avec l'envahisseur. L'Irlandais, oubliant les souffrances de ses ancêtres, les luttes parlementaires de ses champions, ses misères accumulées depuis plus d'un siècle, se leva comme un seul homme et s'offrit à son bourreau pour la conquête de l'autre peuple, ce peuple fier de ces mêmes droits

Ceci dépassa les espérances anglaises ; il y avait là pierre à deux coups, l'Anglais avait une occasion de faire une apothéose avec le prix du sang. Les événements ont prouvé qu'il ne s'en priva pas.

Pour réussir il suffisait d'un petit élan d'hypocrite patriotisme. La St-Patrick venait à point pour cimenter l'Irlande à l'Angleterre et faire taire à tout jamais les rancunes et les haines. Un trèfle ajouté au drapeau national anglais... et la farce était jouée.

L'Irlandais, chatouillé dans son orgueil, cria : Hourra pour la Reine !

Et ce fut grand, digne, combien noble ! !

Pauvre peuple, je te plains, car ton rêve d'Indépendance vient d'être tué dans l'œuf.

LEON BARON.

La Semaine Politique

A ceux qui douteraient de l'inactivité ou de la dépense en pure perte de l'activité de nos parlementaires, je conseille de lire ce paragraphe du *Free Press*, d'Ottawa (numéro de jeudi dernier). On sait que le *Free Press* est l'un des organes à tout crin du gouvernement Laurier.

Voici le morceau :

"Le parlement fédéral est en session depuis sept semaines ; il a été trente-et-une fois en séance. Le pays aurait raison de demander ce qu'il a fait ? Or, si nous exceptons l'adoption du bill "pour une délimitation nouvelle des comtés," et la discussion sur deux ou trois questions platoniques nous ne trouvons rien à noter."

Pas flatteur, mais vrai !

Le fait est que la dernière semaine parlementaire, à Ottawa, s'est passée en hâchis et réchauffés de questions usées, comme le bill du remaniement électoral—gerrymander—déjà tué une fois par le Sénat, l'an dernier, et ressuscité cette année, pour employer le temps ou pour fournir de la poudre contre la Chambre Haute ; et comme la résolution Russell sur "le tarif de faveur" que nous octroyons à l'Angleterre depuis 1897.

C'est que les députés ont attendu le discours budgétaire de M. Fielding, jusqu'à vendredi. Et que faire dans l'attente, sinon jouer aux boules de papier, aux interruptions, aux interpellation et aux incidents ?

N'importe. De cette petite guerre de rires aux dépens de l'un ou l'autre des partis, il est sorti de jolies choses, de ces jolies choses qui révèlent de plus en plus la profonde démoralisation politique où notre pays est tombé.

LES SANGSUES

Ça coûte cher, les voyages de nos ministres ; généralisons même : ministres, commissaires du gouvernement, agents de colonisation et d'immigration, fonctionnaires et autres (ne pas oublier ceux de la province dont nous parlerons plus tard). Il suffit que l'un de nos petits Canadiens soit arrivé à une position officielle quelconque, pour se croire en droit de puiser dans le coffre public de quoi satisfaire ses goûts et ses appétits ; pour entreprendre, entre autres choses, des voyages du bas du fleuve ou des excursions à Paris.

Exemple :

Les ingénieurs du gouvernement, en exploration au Yukon sous la conduite de M. I. B. Charleson, chargent leur vin, tant la bouteille. Ce compte a été rejeté. Pour un ministre, il eût passé.

Autre exemple :

M. Taylor, député de Leeds, Ont., demande :

Le gouvernement sait-il que dans les dépenses du ministre des Travaux publics, se montant à \$2,236.82, lors de son voyage dans les provinces maritimes en 1898, tel qu'indiqué dans le rapport de l'auditeur général pour 1899, partie II, page 145, sont inclus les items suivants :

Payé pour blanchissage.....	\$35.80
Payé pour drapeau américain.....	7.50
Payé à James Bain, Yarmouth, pour voiture à quatre chevaux, pour aller à Weymouth, deux jours à \$10.00 par jour.....	20.00
Divers—Voitures.....	10.50
Hôtel, repas.....	34.30
Voitures.....	68.25
Médecin.....	7.00

Oui, le gouvernement le savait et il a payé : c'était pour M. Tarte.

Mais, grands dieux ! voilà que M. Tarte est parti, de nouveau, pour Paris, avec toute une suite féminine et masculine, secrétaires, sténographes, dactylographes, bonnes à tout faire. Que va-t-il nous en coûter ? Gare au blanchissage ! S'il nous en a déjà coûté \$35 pour tenir net Tarte en canot sur le fleuve limpide du Saint-Laurent, quelle somme ne faudra-t-il pas pour le garder propre sur l'asphalte des boulevards poussiéreux de la moderne Babylone ! Je tremble à la pensée de ce qu'il nous en coûterait de savon, si les blanchisseuses de Paris allaient être chargées d'enlever les taches du Drummond du blason de notre ministre.

Le mal ne va jamais à demi. Ce sacrifice inutile de \$50,000 au moins, pour la promenade de M. Tarte et le siens, sera complété par celui des milliers que nous allons à payer pour une promenade semblable de M. Sifton. L'ami des Doukhobors, Galiciens et autres intéressants barbares qu'il préfère à ses compatriotes pour peupler notre Nord-ouest, va visiter la Hongrie, peut-être même le Caucase, et qui sait où il s'arrêtera une fois qu'il aura notre argent en poche.

L'INDÉPENDANCE DU PARLEMENT

Nous voyons, dans les statuts fédéraux, une loi qui, dans son esprit, défend à tout député de siéger en chambre, lorsqu'il a promesse de fonctions lucratives,

défrayées par la Couronne. Vaine législation. Voyez cette petite liste de messieurs qui ont profité de leur position de député, et abandonné leur mandat, après entente, pour entrer dans les gros fromages du pays. M. Charles Devlin nommé agent d'émigration ; M. James Lister, juge ; M. Jos. Lavergne, juge ; M. P. A. Choquette, juge ; M. J. Langelier, juge ; M. C. Rinfret, inspecteur du Revenu de l'Intérieur ; M. C. Beausoleil, directeur de la poste de Montréal ; M. C. Cameron (aujourd'hui décédé) lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest ; MM. Yeo et King, sénateurs.

LE TARIF DE FAVEUR.

Le chroniqueur des DÉBATS a puisé les renseignements qui précèdent dans le rapport des séances parlementaires de la semaine. Le tout est fourni par les réponses aux interpellations. Je ne crois pas qu'aucune autre procédure du parlement soit plus favorable pour faire connaître les scandaleux dessous de la vie politique au Canada que le mode de l'interpellation. Malgré les réticences des ministres, il leur faut bien parler lorsque les documents les y forcent. Et on ne saurait trop user de ces révélations pour éclaircir le bon peuple.

Je pourrais remplir des colonnes de choses toutes aussi répugnantes, mais le cadre des DÉBATS me force à revenir à l'ouvrage actif de ces derniers jours, et j'y accours.

Le tarif de faveur a occupé assez sérieusement la Chambre des communes.

Pour qui ce tarif ? Pour l'Angleterre, bien entendu, nous ne pouvons établir de préférence, soit accorder des droits moindres sur l'entrée de nos importations qu'en faveur de l'Angleterre seule, ou de l'Angleterre et de ses colonies, ensemble.

L'histoire du tarif de faveur est assez curieuse. Lorsqu'on pensa à inaugurer ce régime, après 1896, on crut avoir le droit d'adoucir nos droits de douane selon bon plaisir. On oubliait le lien impérial. L'Angleterre a ses traités de faveur ou de nation favorisée ; et aucune préférence ne peut être donnée par une colonie à un pays étranger sans en étendre le bénéfice à tous les amis de John Bull.

A cette époque, nous ne pouvions même pas préférer l'Angleterre, dans notre tarif douanier, sans placer l'Allemagne et la Belgique au même rang, vu leur traité particulier avec le gouvernement impérial.

Et c'est cela même qui fut l'occasion du grand triomphe de sir Wilfrid ; il fit abolir les traités. C'est ce qui lui permit de se montrer *british to the core*, en offrant à l'Angleterre une diminution de droit de 25 p. c. sans rien demander en retour, comme faveur douanière pour le Canada.

Que cette faveur à l'Angleterre ait contribué à l'augmentation de nos importations, c'est fort douteux, puisque nous avons proportionnellement importé beaucoup plus des Etats-Unis que de l'Angleterre, depuis que nous lui donnons la préférence. Le fait est, disons-le franchement, malgré notre attachement au parti libéral, que notre gouvernement, dont les sympathies américaines sont connues, bien qu'il s'en cache, a si bien balancé son tarif, que ce que nous achetons principalement des Etats-Unis a été totalement ou partiellement relevé de l'impôt ; de telle sorte que ce que nous achetons aux Etats-Unis nous l'obtenons à meilleur compte que l'Angleterre ne pourrait le vendre. Ainsi le tarif de faveur n'est qu'une balance où les avantages offerts à John Bull sont compensés par de gracieuses réductions de droits en faveur de l'Oncle Sam.

Voilà comment opère le tarif de faveur. Et c'est cette mesure bâtarde qui a servi de prétexte à député Russell, pour faire une apothéose de nos hommes d'Etat, par une résolution dont la Chambre a été saisie pendant deux jours.

M. Russell a proposé qu'il fût reconnu que le Canada ne pouvait suivre de meilleure politique que celle d'une préférence douanière à l'Angleterre sans rien demander de celle-ci en retour. Les conservateurs, de leur côté, auraient voulu une préférence réciproque ; que l'Angleterre, par exemple imposât des droits sur le blé, les céréales et autres produits agricoles américains pour accepter les nôtres en franchise.

Cette doctrine semble assez rationnelle. Il est rare de trouver un individu ou une nation qui donne quelque chose sans en demander l'équivalent. Mais, que voulez-vous, nous sommes impérialistes, il nous faut tout donner, hommes et argent, sans rien recevoir. C'est pour l'honneur ! Et la majorité a voté avec M. Russell.

"GERRYMANDER"

Qu'est-ce que c'est ? Ce mot vient d'un certain Jerry, de Massachusetts, qui trouva le moyen de grouper les électeurs de manière à donner la majorité au parti préféré—des gens au pouvoir. Au Canada, le "gerrymander" est l'art de noyer les électeurs conservateurs dans un comté libéral, et *vice versa*.

Il y a un bill de "gerrymander" devant le parlement.

En 1901, après le recensement, il faudra faire une nouvelle délimitation électorale. Pourquoi un bill de "gerrymander" immédiatement ? Pour assurer d'avantage la victoire du parti au pouvoir. La Chambre a voté le bill, le Sénat le rejettera comme il l'a déjà fait, l'an passé. Et nous n'en serons ni mieux ni plus mal.

A QUÉBEC.

Il restait si peu à faire à la législature de Québec ou si peu a été fait que ce serait gaspiller de l'espace que d'en parler longuement.

Notre petite Chambre s'est occupé passionnément de la réclamation Dusseault. Cette affaire est un reliquat du régime de la micouane et des confitures, si bien défini par Beaugrand. A cette époque, on ne comptait pas; on donnait des contrats plantureux aux amis, sans même en parler à la Chambre excepté après avoir payé ou promis payer.

M. Dusseault fut un des favoris. Il obtint, en 1892, un contrat pour imprimer une liste des concessions de terres depuis 1603.

Je vous laisse à deviner dans quel but fut conçue cette entreprise ridicule. Le compte monta à \$29,000. La Cour du Banc de la Reine le déclara illégal.

N'importe, M. Flynn, en son temps de pouvoir, paya \$19,000 de ce compte d'apothicaire; aujourd'hui, son successeur, M. Marchand, paie la différence, moins quelques déductions; c'est-à-dire que la province paie ou fait un illégitime cadeau de \$7 à \$8,000 à M. Dusseault.

LE CONSEIL LÉGISLATIF

Il est encore vivant. Ce sont les conseillers eux-mêmes qui ont discuté la semaine dernière, la question de vie ou de mort pour eux. Ils l'ont résolue favorablement par un vote de 16 contre 6.

L'abolition du Conseil Législatif! Quelle farce! On dit que le conseiller Methot va, de son côté, proposer l'abolition de l'assemblée législative, sans se douter qu'il a été devancé par notre chroniqueur Gaston.

Ce sera bien le digne pendant de la plaisanterie du bonhomme Marchand.

FIN DE LA SESSION PROVINCIALE

La législature de Québec a commencé ses travaux le 18 janvier dernier. Elle ne devait durer qu'un mois ou cinq semaines au plus, dans l'opinion des ministériels. Elle a employé plus de deux mois.

Inutile de penser à une revue sessionnelle. Le budget, une fois soumis, les subsides une fois votés, tout était dit, M. Marchand a réclamé un surplus de \$23,000. Les apparences étaient pour lui. A sa place, ses adversaires eussent fait la même chose. Il n'y a ni à blâmer ni à louer le gouvernement actuel. Il ne paraît pas endetter la province davantage, s'il ne la tire pas de l'ornière où l'ont jetée les deux partis ans le passé.

La seule mesure notable et nouvelle qui ait été présentée fut le bill pour l'abolition du Conseil Législatif. On sait comment cette farce a tourné.

CARON,

LES AFFAIRES

SAMEDI SOIR, 24 MARS.—Pour toutes les branches du commerce, au point de vue de la vente, les opérations de la huitaine écoulée, n'ont pas dépassé la limite des besoins locaux quotidiens. En tant que prix toutes les marchandises, sauf la hausse accidentelle de ces jours passés dans les beurres et les saindoux, ont une tendance à une grande fermeté. Le consommateur n'a pas d'illusion à se faire; les tissus, les fers ouvragés, les métaux bruts ou travaillés, les comestibles de toute nature, les pelleteries, la fantaisie, le besoin courant même, tendent à la hausse; ou du moins ne font aucune concession sur leur cote d'aujourd'hui. La nouveauté, en particulier, à moins qu'elle ne veuille faire des sacrifices imprévus, commandés par une situation rendue difficile par des accumulations de stocks trop nombreuses à cette présente saison, a toutes les bonnes raisons possibles, son crédit et son capital le permettant, de se refuser à des concessions.

Au reste, les fournisseurs en gros sont moins enclins que jamais à faire des concessions à ceux qui se sont trop aventurés.

A la Bourse de Montréal, à la clôture d'hier, les valeurs, presque sans exception, faisaient bonne figure. Seulement, les vendeurs ont rencontré peu d'acheteurs, parce que ces derniers trouvent les taux de prêt à demande trop raides dans le moment. Le prêt à demande fait 5½ p. c., et ce n'est que pour des cas exceptionnels, qu'il cède à 5 p. c. Nos banques gardent leurs fonds pour des prêts plus productifs apparemment; et les millions de débentures que le gouvernement britannique a offert au marché depuis un mois sont un bel appât pour les placements des réserves des banques et des assurances.

Les indices du moment, à en juger par les statistiques cueillies chez les architectes, et par les opinions ouvertes des entrepreneurs sérieux, font présumer que l'activité sera faible dans la construction locale durant la prochaine saison.

D'un autre côté, le port n'aura pas l'activité des trois dernières saisons. La guerre dans l'Afrique méridionale absorbe une trop grande quantité de navires pour les transports des troupes et le matériel de guerre. D'où il suit que les espaces de fret sont rares et à prix extraordinairement élevés et qu'une immense quantité de grains et de bestiaux ne pourront être, d'ici à quelques mois, être transportés au marché d'Angleterre avec profit pour l'expéditeur canadien qui gardera son produit en mains, plutôt que de le sacrifier pour le seul plaisir de faire des affaires au dehors, même avec les marchés d'Angleterre.

Pour le bon papier marchand l'escompte aux banques est stable entre 6 et 7 p. c.

Le change sur l'étranger est à cote stable, même ferme; et il le sera tout l'été durant, à Montréal comme à New York, à cause des demandes nombreuses provoquées par les excursions américaines vers l'exposition universelle à Paris, cette année.

Dans le domaine du commerce courant, on note pour aujourd'hui les faits saillants qui suivent:

Une hausse s'est manifestée sur les salaisons de lards et sur les saindoux et les viandes en carcasse; hausse de 50 à \$1 par 100 lbs. sur les salaisons et les viandes fraîches et de 2½ sur les saindoux.

Prix très soutenus à Montréal sur les fromages, marqués pour le producteur à la moyenne de 12½ à 13½c.

Baisse accentuée dans les beurres qui valent aujourd'hui à la moyenne de 22½ à 23c en gros, faible: après avoir monté à 32c.

Menace de hausse dans les quincailleries générales; la coutellerie en particulier. Les fers de Norvège ont haussé de 25c par 100 lbs.

En épicerie générales, le gros marque 5c de plus sur les sucres, 1½ de moins sur les cordes Sisal; 5c de plus sur les épingles de bois, ¼c de moins sur le vitriol, et une hausse nominale sur la résine. La liste des conserves en canistré est très soutenue. Dans les épices: poivre, piments, etc., on peut marquer un prix plus dur de ¼c environ.

Le marché des poissons est quelque peu plus abordable. Cependant le marché paraît dépourvu d'anguille, de truite et de saumon dans le moment. La cote des sirops et mélasses est stable.

Le marché des farines à boulanger est en faveur du bon acheteur qui peut offrir une fraction de moins que la semaine passée.

Dans quelques jours les œufs vaudront 12 sous la douzaine.

La cote générale des cuirs est stable et les détenteurs ne sont pas encore prêts à faire des concessions.

Il y a avance de 2 cents sur le prix de la térébentine.

Les remises de fonds par le détail aux fournisseurs en gros laissent un peu à désirer; et c'est ce qui explique un peu, dans le moment, la position comparativement gênante où se trouvent actuellement placés bon nombre de détailliers de nouveautés.

C. S.

CONFLAGRATION

RUINE DES MONTREAL ROLLING MILLS

A 5.35 hier après-midi, la boîte d'alarme 85 du département du feu appelait les sapeurs à la Montreal Rolling Mills, rue Notre Dame, Sainte-Cunégonde. Le feu a pris dans la salle des bouilloires, où des réparations venaient d'être faites. Un jeune homme a averti le gardien. Il n'y avait personne dans l'édifice.

Le beau-frère du chef Benoit, Marcel Dussault, du poste No 10, s'est aventuré sous le toit chancelant et les décombres fumant l'ont écrasé horriblement. Il est à l'hôpital Général. Son état est critique. Trois autres pompiers ont été blessés; le chef Labarré, de Sainte-Elizabeth, lésions aux reins; Lalonde, poste No 2, jambe fracturée; Dagenais, poste No 2, omoplate fracturée. Les pompiers de Montréal se sont retirés vers 11 heures. Au moment où nous mettons sous presse, l'édifice est encore en feu et les pompiers comptent en avoir pour plusieurs heures encore.

Les dommages sont estimés à \$85,000. Il y a environ 300 pieds carrés de l'édifice de consumée.

BAXTER-LEMIEUX

LE JURY NE S'ACCORDE PAS

Hier après-midi, aux assises, maître MacMaster a demandé que la défense présente aux jurés les derniers plaidoyers en réponse au réquisitoire de la Couronne. Accordé. Maîtres Greenshields et Lemieux parlèrent une heure chacun et furent suivis par maîtres Cook et Desmarais, pour la Couronne. Après les réquisitoires, la défense ne jugea pas à propos de retoucher. Dans son adresse aux jurés la Cour a appuyé fortement sur la culpabilité des accusés.

Les jurés, à 11.30 hrs. hier soir, ont déclaré ne pas s'entendre sur le verdict à prononcer. L'honorable président du tribunal les a alors renvoyés à leurs délibérations dont il attendra le résultat à 11 heures, ce matin.

Le Surnaturel en Journalisme

L'IMAGE DE SAINT FRANCOIS D'ASSISES AU VILLAGE TURCOT

La Patrie a décrété qu'il ne peut exister de vrai journalisme sans, de temps à autres, empiéter sur le domaine du mystérieux, du surnaturel, de l'explicable, voire même, du fantaisiste. Il y a un mois, c'était les lutins qui établissaient domicile dans un matelas, rue Frontenac. Le propriétaire de l'immeuble hanté disait que les esprits grattaient la paille. Il se mit dans la tête de charger 25 sous d'admission aux badauds désireux de voir cette merveille; mais l'émule de Barnum fit banqueroute et des esprits il ne fut plus question.

La semaine dernière, une famille du nom de Aubin, rue Saint-Jean-Baptiste, au village Turcot, a pondu un miracle mirobolant. Il paraît qu'un image de saint François-d'Assises se tient debout, en présence d'une image de la Sainte-Face. Cette nouvelle a paru dans *La Patrie* et, depuis, la maison a été assiégée par une légion de curieux. Un représentant des DÉBATS, chargé d'approfondir ce mystère, a été reçu courtoisement par madame Aubin qui lui expliqua que l'image miraculeuse avait été le matin même confiée à un digne curé des alentours. Le journaliste demanda la faveur de visiter le *sanctum sanctorum*, l'endroit où le prodige s'était accompli. Avant d'entrer dans la salle, madame Aubin, à titre d'information, raconta que les jeunes filles de la paroisse avaient décidé d'ériger une chapelle à saint François.

Pour défrayer les dépenses elles vendent des images du saint à raison de 5 sous la copie. Après que madame Aubin eut donné cette explication, le journalisme fut introduit dans la salle. A peine était-il entré que madame Aubin poussa un cri déchirant. Sur une console, droite comme un i se tenait, sans support aucun, une image de saint François.

—J'ai cru comprendre, tout à l'heure, ne put s'empêcher de dire le journaliste, que vous aviez confié cette image à un certain curé? — En effet, dit madame Aubin, mais j'en ai acheté une autre, ce matin, et voilà qu'elle se tient aussi debout!...

Alors ce fut une pluie de larmes attendrissantes.

—Je vous en supplie, ne dites rien au curé. Tenez cela secret. Ces images ne valent que 5 sous mais il lui coûte moins cher de les acheter au cent. Tâchez d'aider à cette bonne œuvre. Et le boniment continua.

L'image continuait à se tenir debout, sans aide, sans support.

Le journaliste s'avança bien près et s'aperçut que la base de l'image avait une courbe prononcée, et fort remarquable. De plus la console était en bois de pin rouge, em-

prégnée de substance résineuse naturelle. Il souffla sur l'image elle tomba. Il la prit la planta dans la résine du pin et; ô merveille! elle se tint debout.

Rendu chez lui, il prit une image semblable, fit une légère courbe; une courbe à peine perceptible, établit l'équilibre, et il exhibe en ce moment chez lui une image miraculeuse comme celle du village Turcot. Et il invite le reporter de *La Patrie* d'aller gratuitement lui faire visite. Il s'abstiendra à l'avenir d'abrutir ses lecteurs avec ces stupides histoires de miracles et de revenant.

—000—

FAITS-DIVERS

—On nous annonce pour aujourd'hui du temps beau et plus doux.

—Blanche Brunette, rue Wolfe, est disparue du domicile de ses parents depuis avant hier. La jeune fille est âgée de 16 ans, est très jolie et jusqu'à sa disparition, a été considérée comme ayant une conduite exemplaire. Ses parents ont averti la police. Au même temps, cette dernière a été informée qu'un jeune homme bien connu était lui aussi introuvable.

—Les capitaines et les lieutenants ont reçu chacun un imperméable hier après-midi. L'étoffe est grossière et la couleur est d'un gris sale. Quand à la coupe, ça laisse beaucoup à désirer. Les basques sont larges et enfilées comme des crinolines; quelques-uns des capitaines ont l'air de grosses mères. Ça leur enlève un peu de leur air martial, qui suppléait tant à d'autres qualités.

—Eugène Hébert, Peter Herberch et F. X. Desormeaux, employés de M. Cyrille Vallée, de l'Hôtel Queen, ont été arrêtés hier midi sous accusation d'avoir pillé la caisse de leur patron. Le caissier a avoué avoir chipé \$150. Plus de \$400 sont sorties de la caisse. Les prisonniers ont plaidé coupables et recevront leur sentence lundi.

—L'Amiral Dewey et son *amirale* partiront bientôt pour une tournée de voyages autour du monde. Quelqu'un qui se dit bien informé fait circuler le bruit que le héros de Manille visitera Montréal.

—L'enquête sur l'origine du feu à l'hôtel Vienna, par les commissaires d'assurances samedi après-midi, a eu pour résultat: Cause inconnue.

—Ovila Lafranchise a été écroué au poste central à 7.30 samedi soir. Il fut empoigné au moment où il filait avec une paire de bottes en caoutchouc décroché à l'établissement d'un regrattier de la rue Craig.

—Depuis la poursuite d'un certain brasseur de notre ville contre un malheureux épicière accusé d'avoir substitué des marques plus célèbres à l'étiquette de la brasserie en cause, il existe parmi les manufacturiers de bière une animosité qui dégénérera probablement en une guerre terrible dans le prix de cette boisson; le peuple consommateur bénéficiera de cette dispute des fabricants. Une compagnie a demandé à une rivale certaines explications, et si la réponse n'est pas satisfaisante, on peut s'attendre — en guise de poisson d'Avril — à une guerre qui coûtera moins cher que celle du Transvaal mais qui rapportera, relativement, autant.

—Les élections annuelles de l'Association Colombophile, de Montréal ont eu le résultat suivant: Président, M. J. Toussaint; vice-président, M. E. Jeffrey; 2. vice-prés., M. H. Boudrias; secrétaire-trés., M. P. Braem; ass.-secrétaire, M. W. Bénard; comité, MM. Chs Laramée, U. Latour, U. Nadeau.

—Le tramway portant le numéro 12, faisant le service des rues Craig et Centre, devrait bien être conduit aux usines de la compagnie pour y subir quelques réparations. Une pauvre femme, à bord de ce tramway, ayant demandé au conducteur de fermer la porte d'entrée, à cause du froid, obtint cette réponse qui fut loin de réchauffer son admiration à l'endroit des directeurs de la puissante compagnie: "Ma pauvre dame, je fermerais bien la porte, mais ça ne avancerait pas fort, attendu que le char n'a pas de vitres." Et c'était la vérité.

Le remplacement des carreaux brisés entamerait-il si fort vos millions de bénéfices, messieurs des p'tits chars?

—Un commis-voyageur du non de J. Crane Boston à rapporté à une agence de détectives privés hier après-midi, qu'il avait été adroitement filouté par trois individus dont il a donné la description. Il entra dans un restaurant, rue Craig et déposa sur une chaise une valise contenant pour environ \$175. de valeurs et un diamant évalué à \$90. Pendant que l'un des filous attirait son attention, les deux autres filèrent avec les valeurs. Deux heures après un entremetteur offrit de trouver la valise sur récompense de \$20. Il tint promesse et empocha les billets de banques.

—Les citoyens vont demander au Conseil-de-Ville de nommer des peseurs de charbon publics, officiels, pour prévenir les fraudes telles que celles qui se sont commises depuis une semaine et qui sont venues à l'attention de la justice. Ainsi, deux employés porteurs de charbon ont plaidé coupable d'avoir enlevé de chaque pochetée de charbon une petite quantité, de telle sorte que sur une tonne il manquait environ 200 livres. Comme ces gens en *délièrent* plusieurs tonnes par semaine, on peut se rendre compte de combien ils volent les pauvres gens.

ALBERT SABOURIN.

DECES

BEAUCHAMP—En cette ville, le 24 courant, H. Beauchamp, à l'âge de 78 ans, à la demeure de son fils, J. M. Beauchamp, 1348a rue Ste-Catherine. Avis de l'enterrement, lundi 26 courant.

PERSONNEL

MM. Joseph-Ernest Brunet et William-Courtland Palmer viennent de former une nouvelle compagnie nommée *Le Crédit du Nord*. Ils feront affaires comme agents d'immeubles, de finances, etc., pour toute la province, le Canada et les pays éloignés. Succès aux nouveaux associés.

La police informe

Un des plus vieux attachés de nos tribunaux correctionnels, M. T. Auclair, a été suspendu de ses fonctions la semaine dernière, pour avoir gardé pendant 24 heures en sa possession une somme de trois dollars perçue pour la Ville.

Le maire a lui-même déclaré qu'après enquête il avait trouvé la réputation d'honnêteté de ce vieux serviteur public trop bien établie, et l'accusation trop futile, pour justifier la suspension, mais qu'il avait agi dans le but de plaire au recorder Weir.

La Commission de Police s'est réunie depuis, et a renvoyé l'examen de l'affaire à la huitaine. En attendant, M. Auclair reste sous le coup d'une accusation infâme, et toute une meute d'affamés s'agite autour de sa succession.

MICHAUD.

Depeches de partout

(Service de la PRESSE ASSOCIÉE.)

Les Indes danoises

New York, 25.—La résignation du ministère danois permet aux Etats-Unis de comprendre deux vérités: 1o Qu'il est improbable que les Indes Occidentales danoises puissent s'acquiescer par les Etats au prix de \$4,000,000; 2o Qu'avant longtemps le drapeau allemand flottera sur ces îles.

Des négociations entre Berlin et le ministère danois ont eu lieu en effet récemment, et la démission des ministres en est la conclusion.

Eddy vs. Eddy

Londres, 25.—Le Conseil Privé a rejeté l'appel contre le jugement prononcé par le Banc de la Reine du Bas Canada ré Eddy versus Eddy.

Rostand va bien

Paris, 25.—M. Edmond Rostand, à qui la préparation de sa nouvelle pièce "l'Aiglon," avait causé une grande fatigue qui était d'éternisée en bronchite de fort mauvaise apparence, est maintenant remis et assistera, lundi, au succès de son drame, dont les beautés font le sujet de toutes les discussions.

Double lynch

Richmond, (Virginie), 25.—Un nègre nommé Cotton, qui s'était avoué coupable d'avoir tué le juge de paix Saunders et un monsieur Wetton à Skippers mardi dernier, a été lynché hier après-midi à Emporia, avec un blanc du nom d'O'Grady, supposé d'avoir assisté à la perpétration du crime.

LA GUERRE

L'Autriche refuse

Vienne, 25.—On annonce officieusement que le gouvernement autrichien a répondu à la demande de médiation des républiques sud-africaines, qu'il ne lui serait pas possible d'agir tant que les deux belligérants n'auraient pas fait cette demande.

Bloemfontein-

Bloemfontein, 25.—Aux dernières nouvelles, reçues le 21, le général French se reposait à Thabanchu, sur la frontière de l'Orange. Un nommé Brand, fils du prédécesseur du président Steyn, sir John Brand, continue à agir en qualité de landrost de Bloemfontein, et conseille à ses compatriotes d'accepter de bon cœur le nouveau régime.

Les insurgés

Le Cap, 25.—On raconte que les anciens insurgés du nord-ouest de la Colonie ont en main certaines notes de réquisitions laissées en arrière par les Boers et au moyen desquelles ils se font payer par les autorités anglaises des indemnités dues aux loyalistes de la même région.

La commission

Washington, 25.— Le secrétaire d'Etat, M. Hay, dit qu'il n'est pas à sa connaissance que la commission Canado-Américaine, quoique qu'en ait dit M. Laurier, doive se réunir sous peu.

Tues et blessés

Londres, 25.—A une heure avancée, hier soir, le Bureau de la Guerre a fait afficher la dépêche suivante, reçue de lord Roberts:

"Bloemfontein, 24.—Hier, le lieutenant-colonel Crabbe, le capitaine Trotter et le lieutenant E. Lygon, des Grenadier Guards, et le lieutenant-colonel Codrington, des Coldstream Guards, se sont avancés à cheval jusqu'à huit ou neuf milles de leur camp de la rivière Modder, sans autre escorte qu'un trouper. Les Boers ont fait feu sur eux; le lieutenant Lygon a été tué et les trois autres gravement blessés, ainsi que le trouper. Un des blessés, ayant agité un mouchoir blanc en signe de détresse, les Boers se sont portés au secours de la bande. Les blessés ont été transportés à la ferme la plus voisine, où les soins les plus pressés leur ont été donnés."

Les ponts sautent

Bloemfontein, 25.—Rudyard Kipling vient d'arriver ici. Les Boers se retirent de Kroonstad après avoir fait sauter un pont.

Les Transvaaliens se réservent

Ladysmith, 25.—Les éclaireurs anglais ont de fréquentes escarmouches avec les Boers au-delà de Meran. Rien de sérieux, cependant. Les nombreux Orangeais qui se rendent à l'armée anglaise déclarent que les soldats du Transvaal ont peu combattu jusqu'ici, se réservant pour les derniers combats, et sont résolus à vaincre ou à mourir. On semble concentrer la défense, non pas à Johannesburg, mais à Prétoria.

SPORTS

La lutte

Bien que les journaux aient annoncé que Ernest Roerber avait été obligé d'abandonner la lutte, parce qu'il s'était fait briser deux côtes, il n'en est pas ainsi. Roerber n'a reçu que quelques lésions externes sur le corps et le cou.

Son médecin, après l'avoir examiné, a déclaré qu'il n'était blessé que légèrement.

L'ex-champion attribue sa défaite au fait que Olsen, en s'élançant sur lui, lui a donné un tour de reins, et alors, ne pouvant plus résister sous le poids de son corps, il a dû céder. Quant aux côtes brisées, il affirme que c'est le terrible Truc Yousof, et non Olsen, qui fut la cause de ce malheur. L'ex-champion, malgré sa défaite, déclare qu'il est prêt à rencontrer de nouveau son adversaire pour n'importe quel montant. "Je prétends pourvoir le vaincre, dit-il, et un grand nombre de personnes sont de mon avis.

Hockey

MONTAGNARD, 5; LAVIOLETTE, 0.

L'équipe de hockey Le Montagnard a défait les Laviolette, de Trois-Rivières, hier soir, par 5 contre 0. Laflamme, Bélanger, Hurtubise et Ménard se sont distingués. Jack Brennan, du Shamrock, jouait avec le Montagnard, ce qui a quelque peu prêté à la critique.

Naoert, des Laviolette, a dû se retirer durant la partie par suite d'un grave accident à la tête. Deux points enregistrés dans la première moitié et trois dans la seconde. Brennan, 2; Hurtubise, 2; Laflamme, 1.

Les Quilles

ENTRE EMPLOYÉS

Sans parti pris, mais simplement pour le titre glorieux de conquérants, les employés canadiens-français et canadiens-anglais de la maison Morgan en sont venus aux prises dans une joute de quilles, admirablement jouée pour des amateurs. Les allées des Carabiniers Victoria étaient le théâtre de la lutte. Malgré l'endurance et la bonne volonté de l'équipe anglaise, ils furent défaits par 42 points. Ci-suit le résultat:

CANADIENS-ANGLAIS

Capt. McLellan.....	149	172	149 — 470
Carroll.....	156	179	123 — 459
Thomas.....	129	129	160 — 413
Outhed.....	146	94	105 — 345
Chitty.....	148	149	187 — 485
Brown.....	138	158	137 — 433
			2604

CANADIENS-FRANÇAIS

Capt. Poudrette.....	204	139	127 — 520
Perrier.....	143	184	193 — 520
Bisson.....	195	196	112 — 503
Tourangeau.....	118	126	111 — 353
De Lorimier.....	183	157	140 — 480
Gagné.....	98	87	84 — 269
			2645

Majorité pour les Canadiens-français: 41.

Le Tug of War

M. A. Goulet, le capitaine de l'équipe du National, qui a conquis le titre de champion du Canada pour le "tug of war," ne veut pas se reposer sur ses lauriers et lance un défi à toutes les équipes de Montréal et du Dominion.

Après avoir défait depuis 1895 celles de la Police, des Saint-Vincent de Paul, des Lévis et des Grand Trunk, il est prêt à lutter contre tout venant. Ceux qui formeront l'équipe du "National" seront choisis parmi les sportsmen suivants:

M. M. O. Deschamps, N. Martin, J. Alain, les quatre frères Desmarreau, Elzéar, Etienne, Frédéric et Zacharie. Le défi restera ouvert jusqu'au 15 d'avril.

Le Pool

Avec son éclatante victoire sur un des champions des Etats-Unis, Pelletier se trouve être pratiquement le champion du Canada. Or, avec ses capacités et son titre il se croit capable de lutter contre n'importe qui, et accepterait volontiers tous les défis qu'on pourrait lui lancer.

Or nous croyons intéresser nos lecteurs en leur annonçant de sources autorisées qu'on est à arranger un match de pool de la plus haute importance avec un des champions du monde.

Le patin

Le défi lancé par M. W. Thibault, du Montagnard, pour une course sur patins, ayant été accepté par M. N. Gamache, de Maisonneuve; ce dernier le rencontre, hier soir, au patinoir Ontario et fut défait dans deux épreuves consécutives. La course, qui était dite "course-poursuite," était de un demi-mille. Malgré cette victoire, M. Thibault tient ouvert à tous son défi.

La boxe

New York, 25.—L'ex-champion Bob Fitzsimmons s'est rencontré aujourd'hui avec Kid McCoy et a conclu les premiers arrangements pour une rencontre qui aura lieu le 4 de juillet prochain. Les deux hommes ont chacun déposé un montant de \$2,500, avec le privilège de doubler ce dit montant aussitôt que l'engagement avec le club qui devra les accepter sera signé. La bataille devra durer 25 rondes.

PRENONS-Y GARDE.—Les rhumes négligés fatiguent et épuisent par leurs quintes, si l'on n'a pas recours au BAUME RHUMAL.

LE BŒUF GRAS

Reparaitra au MONTAGNARD

MARDI, LE 27 MARS

A LA DEMANDE DU PUBLIC ET DES PATINEURS.

L'administration du patinoir LE MONTAGNARD, pour répondre à un grand nombre de demandes de la part du public, a décidé de répéter la brillante manifestation du Bœuf-Gras qui a marqué la mi-carême de 1900 à Montréal.

Le patinoir sera décoré de nouveau et la soirée de mardi promet de dépasser en éclat celle de vendredi dernier. Des mesures sont prises pour éviter l'encombrement aux portes. Profitons, pour s'amuser, de l'octave de la mi-carême.

Les Echecs

Londres, 25.—Le résultat du grand tournoi d'échecs, commencé il y a quelques jours entre les Anglais et les Américains, a été favorable à ces derniers, les Anglais se faisant battre par 6 parties contre 4.

A venir jusqu'à hier, les représentants de l'Angleterre avaient conservé une avance de un point sur les Américains, mais à la fin du tournoi ils avaient perdu cet avantage. Voici le résultat définitif:

Amérique—Pillsbury, ½; Showalter, ½; Barry, 1; Hodges, 1; Hymes, ½; Voight, 1; Marshall, 0; Bampton, 0; Newman, ½; Delmar, 1.—Total, 6.
Angleterre—Lee, ½; Atkins, 0; Bellingham, 0; Mills, ½; Lawrence, 0; Jackson, 1; Jacobs, 1; Ward, ½; Tronchard, 0.

RAPHAEL OUMBT.

Joseph Ernest Brunet, William Courtlandt Palmer,
Directeur. Secrétaire.

LE CREDIT DU NORD

20 rue Saint-JACQUES

Chambres 43 et 44, Bâtisse Roy,

AGENTS D'IMMEUBLES et COURTIERS

Gérance de successions, Prêts sur hypothèques
Propriétés à vendre, ou Billets à ordre,
Location de maisons, Collections, etc.

AU MAGASIN A... UN SEUL PRIX.

Nous venons de recevoir un grand choix d'indiennes de fabrique anglaise:

BRODERIES:

Nous avons aussi un joli assortiment de broderies et insertions que nous vendons à très bas prix.

DENTELLE!! DENTELLE!!

Nous faisons une spécialité des dentelles blanches, crème, beurre et noires.

Léon DAGENAIS & Cie.,

1101—Rue ONTARIO, angle de la rue PLESSIS,

MONTREAL.

AVIS public est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session du Parlement du Canada, à l'effet d'incorporer une congrégation religieuse.

La dite corporation devant être appelée "LA CONGRÉGATION DU TRÈS SAINT RÉDEMPTEUR."

Les personnes devant être incorporées sont:

Le révérend Alphonse Lemieux, le révérend Edouard Strubb, le révérend Louis Savard, le révérend Edmond Flynn, et le révérend Pierre Vermeiron et tous autres qui, plus tard, deviendront membre de la corporation, soumis aux règlements de la dite corporation.

La dite corporation ayant pouvoir de succession perpétuelle, un sceau commun pouvant être changé à volonté; la dite corporation ayant aussi le pouvoir de comparaître devant les cours de justice; la dite corporation ayant aussi le pouvoir d'acquiescer, de posséder, accepter et acquiescer par tout titre légal les propriétés mobilières et immobilières, et de vendre, aliéner, hypothéquer, assigner, louer ou échanger, ou disposer de toute autre façon de ses biens mobiliers ou immobiliers, pour le plus grand bien de la Congrégation.

Le siège social de la dite corporation, sera dans la ville et district de Montréal.

Les objectifs de la corporation seront les suivants:

1. Le maintien de la piété publique.
2. L'instruction religieuse du peuple et spécialement celle des pauvres et des abandonnés, principalement en organisant des missions dans les villes, les cités, les villages et les paroisses.
3. Prendre soin temporairement des petites Congrégations qui ne peuvent subvenir aux besoins d'un prêtre.
4. Donner l'éducation morale principalement aux pauvres et aux enfants orphelins.
5. Aider les missions dans la limite de leurs devoirs.
6. Le maintien des cimetières publics attenants aux édifices affectés à la piété publique, et la construction et l'entretien des édifices sous leur garde, pour les besoins relatifs au public.
7. Donner aide et assistance à l'immigration.
8. Et toute œuvre dépendante des présentes, et toute autre œuvre reliée de quelque façon aux œuvres ci-haut mentionnées.

QUINN, MORRISON et LYNCH,
Avocats des requérants]

Montréal, 25 janvier 1900,

Nouveautés printannières.

Le printemps, cette saison agréable, attendue avec impatience est arrivée, tout en vous doit simuler le contentement le bonheur, il vous faut être bien mis, avoir une tenue irréprochable, il vous faut renouveler ce vieux pardessus, cet habillement est changé, n'est plus à la mode, la maison N. Leveillé, marchand tailleur, 138¹/₂ rue Saint-Laurent a ce dont vous avez besoin, l'assortiment des serges, cheviots, white-cords, tweeds écossais, tricot anglais pour habillements, pour pardessus et pantalons, est maintenant au complet. La clientèle de cette maison de commerce se recrutent en grande partie parmi les jeunes gens. M. Leveillé s'applique à leur donner satisfaction. Les vêtements qui sortent de cet atelier sont élégants et bien faits, la coupe est exemptes de toute critique. Un ordre d'essai vous convaincra que nos avancés sont vrais.

1-f

LES DIMANCHES Les Petits Vendeurs

Pourront se faire de jolis bénéfices en vendant "Les Débats"

S'adresser depuis 6 heures, le matin, au numéro 71, rue Saint-Louis.

Socialiste

Le public est invité aux assemblées tous les dimanches, à 3 heures p. m., au no. 137-a, Sainte-Elisabeth, coin Sainte-Catherine.

Pardessus de Printemps !!

Notre stock d'étoffes pour PARDESSUS DE PRINTEMPS est au complet ; les couleurs drab et grise (rayées) sont en vogue ; nous nous en sommes procurés. Notre coupe donne satisfaction ; nous en avons la preuve tous les jours, par la clientèle attirée qui nous patronise

HENRI DUBORD

MARCHAND-TAILLEUR

1373—RUE SAINTE-CATHERINE—1373

Le Purificateur Tonique du Sang

Mon cher Docteur,

Votre remède a mis fin au martyre que j'endurais depuis si longtemps avec cet eczéma humide qui ne me laissait aucun repos ni jour ni nuit. Je suis heureux de vous dire que votre Purificateur Tonique du Sang est le seul remède qui m'ait complètement guéri.

(Signé)

JOS. BOILEAU,
152, rue Maisonneuve, Montréal.

COMPAGNIE CHIMIQUE DU CANADA, PROPRIÉTAIRE,
15, rue Saint-Jean.

J. A. DELISLE

BONNES NOUVELLES

Pour nos nombreux Clients et le Public Acheteur

Malgré la hausse considérable sur le prix de toutes les marchandises, nous sommes encore prêts à vendre les marchandises aux anciens prix et en plusieurs cas à meilleur marché que nous les vendions la dernière saison, la raison de ceci est facile à expliquer.

Nous avons été assez perspicaces pour commander l'automne dernier tout ce dont nous avons besoin pour le printemps et l'été. C'est pourquoi nous pouvons vendre à des prix plus bas maintenant que ceux qui sont demandés par les manufacturiers et les marchands de gros.

MOUVELLES MARCHANDISES—Nous avons reçu toute notre marchandise du printemps et d'été en fait de chemises blanches et de couleurs les plus nouvelles sur le marché, ainsi que collets et poignets, cravates du dernier goût. Gants pas doublés, les meilleurs qualités, chaussons pour hommes et un grand assortiment de bas en laine et Cachemire pour dames et enfants, ainsi qu'une foule d'articles pour enfants de première communion. A vous d'en profiter, car nous vendons le plus bas prix possible.

Venez vous convaincre des prix.

Au MAGASIN de MERCERIES de
J. A. DELISLE
1545 rue Ste-Catherine.

.....ATTENDEZ.....
L'ouverture de Modes

—CHEZ—

BERNIER & WEST

ANGLE DES RUES

Ste-Catherine et Université.

EMILE LYONNAIS

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Spécialité de lumières et de timbres électriques. Estimes données pour installation électrique. Appareils fournis et posés. Les commandes sont exécutées sous le plus bref délai et au plus bas prix.

Bureau et Exposition Permanente d'Appareils,
180, rue Saint-Jacques, Chambre 1, 4^{me} étage,
BELL. TEL. MAIN, 3326, MONTREAL.

H. REYNAUD

1528, rue Sainte-Catherine,
LE RENDEZ-VOUS DES GAIS Lurons

Spécialité de la maison : le meilleur vin canadien en ville. Un verre d'une chopine pour 5 sous, 40 sous le gallon.

Liqueurs de choix ; cigares importés et domestiques.

PARC SOHMER

Magnifique programme aujourd'hui
à 3 heures et 8 hrs P. M.

ADMISSION 10 Cts

ADOLPHE V. ROY, Ingenieur Conseil
(Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris). Membre de la Soc. des Ingénieurs de France et de la Soc. Canadienne des Ingénieurs Civils. Consultations techniques, mines, etc. 16, rue Saint-Jacques. Téléphone Bell, 1689, Est.

..Restaurant ARTHUR..

1727, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis

L'endroit chic pour prendre l'apéritif et le pousse-café, liqueurs et cigares d'importation.

Chaque soir, jusqu'à minuit, musique orchestrale par des artistes de renom.

MONUMENT NATIONAL

Soirée de Famille

JEUDI le 29 MARS à 8 hrs. p. m.

"LE DOMPTEUR,"

Drame en 5 actes par D'ENNERY.

Entr'actes Musicaux.

PRIX POPULAIRES : 25 cts. 35 cts.

THEATRE DES VARIETES

CARRE CHABOLLEZ

CET APRÈS-MIDI ET CE SOIR

MARTYRE

SEMAINE DU 25 MARS.

☀ Les Pirates de la Savane ☀

CHEVAL SUR LA SCÈNE.

PRIX POPULAIRE, 10, 20, 25c. Matinées 10c.

—: CLINIQUE NATIONALE :—

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez
de la Gorge et du Larynx

492, RUE AMHERST, MONTREAL

CONSULTATIONS : de 9 à 11 a.m., et de 7 à 8 le soir | Pour tout autre renseignement, s'ad. à M. le Directeur

TELEPH. BELL, Est 829